

FRAMONDE

Lettre électronique des départements de français dans le monde

11 septembre 2015

AUF

- **APPELS À COMMUNICATIONS**
(congrès, colloques, rencontres, journées scientifiques)
- **APPELS À CONTRIBUTIONS**
(articles pour publications, revues, ouvrages collectifs)
- **APPELS D'OFFRES**
(financement de recherches, bourses de mobilité, expertise, emploi)
- **DEMANDES**
(recherche de co-direction, co-tutelle, orientation, informations localisées)
- **VIENT DE PARAÎTRE**
(nouvelles publications)
- **INFORMATIONS – RESSOURCES**
(publications en ligne, informations générales)

Table des matières

Appels à communications..... 4

[L'école et les langues dans les espaces en situation de partage linguistique à travers l'histoire. Congrès mondial du Conseil International d'Études Francophones, Saly-Portudal, Sénégal, 23-29 mai 2016, Session : Le vélo lettré : quand l'écrit pédale sur le papier 5](#)

[Contraintes linguistiques, linguistique contrainte . À propos de la complémentation nominale, Colloque international, Université Paris Descartes, 2-3 juin 2016 6](#)

[Changements linguistiques et phénomènes sociétaux, 9-11 mars 2016 Lyon \(France\) 9](#)

[Appel à communication - Séminaire régional des départements universitaires de français du Bureau Caraïbe 10](#)

[Colloque international « les réseaux sociaux en ligne, entre sociabilité, intimité et écriture de soi : problèmes et histoire des nouvelles transparences », 19-20-21 octobre 2016, Université Félix-Houphouët-Boigny \(Abidjan, Côte-d'Ivoire\) 11](#)

[Les représentations sociales et l'agencement collectif d'énonciation: identités, catégorisations, conflits, colloque international organisé par L'Université Moulay Ismail, L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, L'École Supérieure de Technologie, Les 22-23 Mars 2016, Meknes \(Maroc\) 13](#)

[Colloque international OPÉEN & ReForm 2016, Colloque international organisé par la Structure Fédérative Observation des Pratiques Éducatives et Enseignantes 14](#)

[Patrimoine immatériel et identité\(s\) . Entre Terroirs et territoires : Les confréries et leurs discours, Colloque de l'université de Reims Champagne Ardenne \(URCA\), IUT Reims-Châlons-Charleville, SUAC \(Service Universitaire de](#)

FRAMONDE, lettre électronique des départements de français dans le monde
AGENCE UNIVERSITAIRE DE LA FRANCOPHONIE (AUF)

Informations compilées par : Stéphane Grivelet et Amélie Nadeau
Soumettre le contenu pour la prochaine lettre via : amelie.nadeau@auf.org

Consulter les archives sur www.framonde.auf.org

<u>l'Action culturelle de Reims). En partenariat avec l'Université de Bourgogne et l'Institut Européen, d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation (Tours), Charleville-Mézières 6 et 7 mai 2016</u>	17
<u>XXe Congrès de la SFSIC, Metz, 8, 9 & 10 juin 2016, Temps, temporalités et information-communication</u>	18
<u>26e colloque annuel de l'Association des professeurs de littératures acadienne et québécoise de l'Atlantique (APLAQA), L'espace dans tous ses états, Université de Moncton, Campus de Moncton 21 octobre au 23 octobre 2016</u>	19
Appels à contributions	20
<u>Spécificités et contraintes des grands corpus de textes scolaires : problèmes de transcription, d'annotation et de traitement, Numéro spécial de la revue Corpus (http://corpus.revues.org)</u>	21
<u>La norme orale en français laurentien, Arborescences : revue d'études françaises, Sous la direction d'Anne-José Villeneuve et de Marie-Hélène Côté</u>	22
<u>Les dictionnaires bilingues des professeurs auteurs de manuels pédagogiques, Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde n°56, juin 2016, (SIHFLES, Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Etrangère ou Seconde), Numéro édité par Jacqueline Lillo</u>	23
<u>Appel à textes pour la revue Espace(s) N°12</u>	24
<u>Crises publiques, publics en crise: quelles narrations ?, Appel à textes, Carnet de recherche Publics en questions</u> ..	24
<u>Numéro spécial de Francophonies d'Amérique, Pratiques culturelles et artistiques au sein des francophonies américaines en contexte minoritaire : entre allégeance, résistance et innovation, dirigé par Learry Gagné (Campus Saint-Jean), Louise Ladouceur (Campus Saint-Jean), Sathya Rao (Université de l'Alberta)</u>	25
<u>Huitième numéro de la Revue Matices en Lenguas Extranjeras</u>	26
Appels d'offres AUF	27
<u>Appel à candidatures Collège doctoral en Didactique, langue française et littérature comparée francophone</u>	27
<u>Appui au « Développement des établissements membres par la formation » et « Appui aux équipes de recherche » Bureau Caraïbe</u>	28
<u>Appel à manifestation d'intérêt pour 2 projets de recherche sur la langue française</u>	28
<u>PRO FLE – Professionnalisation en Français Langue Étrangère</u>	29
<u>Dialogue d'expertise - Expertises globales ou spécifiques</u>	31
<u>Dialogue d'expertise - Création d'un département de français</u>	32
<u>appel à manifestation d'intérêt pour la conception de modules francophones de formation à distance sur « Genre : concepts et approches »</u>	34
Appels d'offres	35
<u>Assistant Professor of French, Furman University (Greenville, Caroline du Sud, États-Unis), Appel à candidatures</u> ..	35
<u>Prix du jeune écrivain de langue française</u>	35
Vient de paraître	36
Informations – ressources	37

L'AUF lance le MOOC CERTICE SCOL	37
La Francophonie : essence culturelle, nécessité politique	38
Cours de sociolinguistique variationniste à travers l'exemple des français de l'Ouest canadien	39
Utiliser Wikipedia en classe	40
La revue Sociolinguistica et la Bibliographie Sociolinguistique Francophone	40
Nouvelle enquête sur le français parlé dans nos régions (et premiers résultats de la précédente)	41

■ APPELS À COMMUNICATIONS

L'ÉCOLE ET LES LANGUES DANS LES ESPACES EN SITUATION DE PARTAGE LINGUISTIQUE À TRAVERS L'HISTOIRE

Date limite: 30 septembre 2015

À plusieurs reprises dans l'histoire, il s'est trouvé une situation où, sur un même espace, cohabitaient plusieurs pratiques linguistiques, distribuées en fonction des strates de la société mais aussi des usages sociaux et des situations de communication. La Bretagne occidentale a bien connu cette configuration, encore au XXe siècle lorsque, selon le témoignage de Pierre Jakez Hélias, le breton régnait partout au village, dans la rue, les commerces et à l'église tandis que le français se cantonnait à l'école et aux échanges avec le monde de la ville et les institutions publiques.

Mais il ne faudrait pas réduire ces situations aux provinces excentrées à fort particularisme linguistique. Le patois des ruraux dans Molière est un ressort du rire pour des urbains qui évoluent dans un autre univers linguistique à seulement quelques lieues de là. Et à son époque s'intercalait aussi une langue tierce, à la fois morte et vivante, qui était l'apanage et l'objet d'études assidues des élites pendant une partie de leur scolarité. Il s'agit bien sûr du latin, qui a eu ailleurs en Europe et dans certaines institutions globales une longévité plus grande qu'en France en tant que langue de communication administrative et intellectuelle. Le père Julien Maunoir, jésuite issu de la Haute Bretagne francophone en poste au collège de Quimper au XVIIe siècle, utilisait trois langues adaptées à différents contextes de communication : le français pour la communication ordinaire en ville ou soutenue avec les élites, le latin pour l'enseignement et certaines occasions de l'administration de son ordre, et la langue populaire, ici le breton, pour pouvoir évangéliser les paysans des campagnes lors de ses missions.

Si l'Eglise a reconnu la nécessité de parler la langue de ses ouailles, les Etats-nations en construction ont souvent eu la tentation d'imposer l'uniformité linguistique. La « Politique de la langue » initiée par la Révolution française a considéré les « patois » comme des obstacles à l'extension de la République et a voulu les éradiquer, notamment par l'école¹. Reste à mesurer les effets réels et les modalités de cette politique sur le terrain. Et, au-delà même de toute politique volontariste se pose la question du rôle de l'école dans ces situations de coexistence, voire de conflit linguistique.

On voudrait cependant ne pas s'intéresser seulement aux oppositions entre groupes linguistiques nettement différenciés (telles français/breton, allemand/tchèque) mais plus largement à celles qui existent entre des variantes élevées et populaires dans le même groupe linguistique. La notion de dialecte, telle qu'elle est plus communément utilisée dans les pays germaniques, est ici sans doute plus largement opératoire que celle de patois. De nombreuses variations sont possibles sur ce thème : langue des élites contre langue du peuple, langue des villes contre langue des campagnes, langue du pouvoir contre langue des dominés, langue savante contre langue vulgaire, langues autochtones contre langue de l'occupant ou du colonisateur. Il convient aussi d'envisager le problème différemment en fonction des niveaux d'éducation, de l'école élémentaire jusqu'à l'université.

Les questions que nous voudrions poser à propos de cette thématique sont particulièrement celles-ci :

1. De quel rôle linguistique est investie l'école ? Celui-ci dépend évidemment du contexte, qui a varié dans l'espace et le temps, et aussi des niveaux d'étude. Selon ces paramètres, il peut s'agir à l'école de donner

les éléments de la langue élevée, de l'administration, de la littérature, de la cohésion nationale, avec ce que cela suppose parfois aussi de charge idéologique : langue de la Révolution, de la Patrie, du Socialisme, langue de la religion (arabe littéraire en terre d'islam ou latin en pays catholique).

2. Quels sont les rapports entre ces langues à l'intérieur de l'école, les modalités de partage ou d'exclusion ?

3. Quelles sont les méthodes pédagogiques employées pour amener une population scolaire d'une langue maternelle à une langue officielle ? Quelles méthodes sont employées au contraire pour le refoulement de la langue maternelle (punitions, vexations, stigmatisation par le « symbole ») ; mais aussi quels sont les compromis passés sur les usages, les aménagements à la règle ?

4. Quel statut donne à une langue le fait d'être promue, imposée, reconnue, tolérée à l'école ? Ceci concerne aussi les langues étrangères dès lors qu'elles sont vecteurs de nouveaux modèles culturels distinctifs d'une élite, qui les pratique véritablement comme langue de communication interne au groupe : par exemple successivement l'italien, l'espagnol, le français, l'anglais dans la noblesse et la haute société, au moins dans certaines parties de l'Europe.

5. Quelles sont les limites de ces effets ? N'y-a-t-il pas parfois survalorisation du rôle de la forme institutionnelle scolaire dans l'évolution des pratiques linguistiques, en particulier populaires ? L'école peut-elle changer durablement les usages linguistiques, voire sauver une langue ?

Colloque organisé par le CRBC (Centre de Recherche Bretonne et Celtique, EA 4451) avec l'appui de l'ATRHE (Association transdisciplinaire pour les recherches historiques sur l'éducation)

Responsable : Jean-Luc Le Cam, maître de conférences d'histoire moderne

Jean-Luc.LeCam@univ-brest.fr

Comité scientifique :

Nelly Blanchard, Celtique, Université de Bretagne Occidentale, Brest

Jean-Luc Le Cam, Histoire moderne, Université de Bretagne Occidentale, Brest

Erwan Le Pipec, Sociolinguistique, Université de Bretagne Occidentale, Brest

Youenn Michel, Sciences de l'éducation, Université de Caen-Basse-Normandie.

Serge Tomamichel, Sciences de l'éducation, Université de Lyon 2

Lieu : Pôle universitaire Pierre Jakez Hélias, Université de Bretagne occidentale, Quimper

Date : 19-20 mai 2016.

Langues de travail : français, anglais

Échéance de remise des propositions de communication : 30 septembre 2015

Fournir un titre, un descriptif du projet de communication de 1500 à 3000 signes ainsi que quelques éléments bio-bibliographiques (position institutionnelle, spécialité(s), et quelques publications en rapport avec le sujet ou le domaine)

CONGRÈS MONDIAL DU CONSEIL INTERNATIONAL D'ÉTUDES FRANCOPHONES

Saly-Portudal, Sénégal, 23-29 mai 2016

Session : Le vélo lettré : quand l'écrit pédale sur le papier

Date limite: 30 septembre 2015

Titre de l'atelier : Le vélo lettré : quand l'écrit pédale sur le papier

Depuis son invention au milieu du XIXe siècle, la bicyclette a captivé le monde littéraire. Nombreux sont les auteurs qui ont dédié des textes à la petite reine : Émile Zola, Pablo Neruda, Alfred Jarry, Samuel Beckett, Ernest Hemingway, Roland Barthes, Antoine Blondin, Julien Gracq, Albert Londres, Marcel Aymé, H.G.

Wells, San Antonio, Tim Krabbé, Jean-Noël Blanc, Jean-Bernard Pouy et Paul Fournel ne sont que quelques-uns des écrivains qui ont signé des écrits sur le cyclisme. Pourquoi s'y intéressent-ils?

Le vélo fascine l'écrivain parce qu'il permet de sonder toutes les facettes de l'être humain. À l'état brut, le vélo c'est l'affirmation même de l'animalité, une corporalité sans limites où mollets, quadriceps, fessier et poumons entrent en jeu et deviennent emblématiques de l'existence même. À force de pédaler, on peut réduire les distances, décupler ses forces, souffrir en montant une côte, imiter le vol de l'oiseau en la descendant. En même temps, le vélo participe de la création d'une mythologie qui dépasse l'expression purement physique : il peut changer la vie, libérer, permettre d'accéder à des niveaux de connaissance insoupçonnés, bref, multiplier les possibilités en en faisant ressortir le côté immatériel.

La représentation littéraire du cyclisme explore souvent l'étroit lien entre le corporel et le spirituel, entre la physique et la métaphysique. Elle explore également l'amalgame entre la bicyclette et le cycliste, au point où les deux se confondent en une seule entité. Exosquelette pour Alfred Jarry, attelage homme-machine pour Paul Fournel, agent de libération féminine pour Émile Zola, la bicyclette, depuis son âge de gloire au tournant du XXe siècle, est l'illustration même de la condition humaine.

Cet atelier cherchera à analyser ce qui constitue le mythe du vélo dans l'optique mentionnée ci-dessus et quelle place les auteurs lui réservent dans leurs fictions littéraires.

Mode de soumission : Proposer un titre de communication, un court résumé (300 mots), votre nom complet et l'affiliation universitaire.

Envoyez votre proposition de communication à benson-m@rmc.ca au plus tard le 30 septembre 2015.

Marc Benson
Professeur titulaire
Département d'études françaises
Collège militaire royal du Canada

CONTRAINTES LINGUISTIQUES, LINGUISTIQUE CONTRAINTÉ . À PROPOS DE LA COMPLÉMENTATION NOMINALE

**Colloque international
Université Paris Descartes
2-3 juin 2016**

Date limite: 30 septembre 2015

Le concept de « contrainte linguistique » n'est pas neuf : il est déjà attesté, par exemple, dans les Exercices en langue sakalava et betsimisaraka de Dalmond (1841) à travers cette question : « L'antéposition du sujet au prédicat traduit-elle un choix délibéré de mise en relief dans le style de l'auteur, ou s'agit-il d'une contrainte linguistique imposée par les habitudes de parole propres aux Malgaches sakalava ? ». Retrouvés plus tard sous la plume de Charles Bally (1952 : 117) notamment, en référence à des aspects sociologiques du langage, les termes « contrainte linguistique » se rencontrent aujourd'hui dans de nombreux domaines de la linguistique : en pragmatique, en sémantique, en didactique du français (en relation, souvent, avec les questions de productions écrites), en phonologie, en syntaxe, en morphologie, etc., avec, selon les approches, une connotation neutre ou négative.

En syntaxe, on observe par exemple l'exercice de la contrainte linguistique à travers la question de la complémentation nominale, qu'illustreraient (sans exhaustivité) des énoncés (écrits ou oraux) comme :

1. Il marche la tête haute. (vs *Il marche la tête.)
2. Une bière de plus, et je m'en vais (vs *La bière de plus, et je m'en vais.)
3. Moi(,) les plombiers(,) je les crois pas (vs *moi des plombiers je les crois pas)

Dans ces trois énoncés, en effet, la complémentation nominale est contrainte : dans l'exemple 1, c'est la

présence même de l'adjectif haute qui semble contrainte, sous peine de rendre l'énoncé irrecevable (cf. Goes 1999, Van Raemdonck & al. 2011, Havu & Pierrard 2014,...), tandis que dans les exemples 2 (cf. Allaire 1982, Kleiber & Berthonneau 2006, Corminboeuf 2009, Roig & Van Raemdonck 2015,...) et 3 (cf. Blanche-Benveniste & al. 1990, Cappeau 2008, Groupe de Fribourg 2012), c'est davantage la forme du déterminant qui est contrainte. Dans la continuité de ces observations, relevons notamment la difficulté plus (ex. 4 ; cf. Wilmet 1985, 1986, Corblin 1987, de Swart 1994, Anscombe 1996, Carlier 1998, 2000, Kleiber 1998, Heyd 2003, Vogeeler et Tasmowski 2005, Roig 2013, etc.) ou moins (ex. 5 ; cf. Rothenberg 1979, Lambrecht 2002, Conti 2010, Willems & Meulleman 2010, Groupe de Fribourg 2012, Avanzi 2012, Karssenbergh & Lahousse 2014, Lachet à paraître) forte (mais non l'impossibilité, cette fois-ci) de substituer l'article indéfini à l'article défini dans :

4. Les triangles ont trois côtés égaux (vs ??Des triangles ont trois côtés égaux.)

5. Moi y a mon fils qui prépare... (vs Moi y a un fils qui prépare...)

L'exemple 6, en revanche, montre que les deux articles (défini et indéfini) sont permis dans certains énoncés proches, moyennant cependant l'accès à une autre lecture immédiate, sans rejeter pour autant l'autre lecture : aux cotés de l'article défini ou du possessif, la lecture du groupe « café chaud » reçoit plus aisément une lecture prédicative, alors qu'en compagnie de l'article indéfini, c'est la lecture déterminative qui semble primer.

6. Elle boit son/le café chaud. (vs Elle boit un café chaud.)

Ainsi, ce colloque international entend revenir sur différentes structures syntaxiques et lectures sémantiques qui exigent, d'une façon ou d'une autre, une complémentation nominale, essentiellement contrainte, sous peine d'altérer la recevabilité ou la grammaticalité de l'énoncé, voire d'en changer substantiellement la structure syntaxique et/ou l'interprétation. Plus largement, il souhaite également revenir sur la question des limites, entre la combinatoire libre et la combinatoire contrainte, sinon figée.

Ainsi, un intérêt particulier sera prêté, dans ce colloque, au traitement de ces questions sous l'angle de l'opposition oral/écrit, des collocations, des oppositions synchronie/diachronie, des différentes possibilités pour l'analyse syntaxique ou sémantique des tours étudiés, pour les analyses de corpus, pour l'examen des stratégies syntaxiques, sémantiques, ou autres, utilisées pour « bloquer » certaines constructions ou certains tours.

Comité d'organisation

- Caroline Lachet (U. Paris Descartes, EDA)
- Luis Meneses Lerin (U. d'Artois, Grammatica)
- Audrey Roig (U. Paris Descartes, EDA)

Comité scientifique

- Marie-José Béguelin (U. de Neuchâtel)
- Christophe Benzitoun (U. de Lorraine)
- Alain Berrendonner (U. de Fribourg)
- Paul Cappeau (U. de Poitiers)
- Nizha Chatar (U. Paris Descartes)
- Gilles Corminboeuf (U. de Bâle)
- Colette Feuillard (U. Paris Descartes)
- Nelly Flaux (U. d'Artois)
- Antoine Gautier (U. Paris Sorbonne)
- Jan Goes (U. d'Artois)
- Eva Havu (U. d'Helsinki)
- Georges Kleiber (U. de Strasbourg)
- Fabrice Marsac (U. d'Opole)
- Claude Muller (U. Bordeaux Montaigne)
- Franck Neveu (U. Paris Sorbonne)
- Michel Pierrard (Vrije Universiteit Brussel)
- Clara Romero (U. Paris Descartes)
- Nathalie Rossi-Gensane (U. Lumière Lyon 2)
- Frédéric Sabio (U. d'Aix)
- Dejan Stosic (U. de Toulouse)
- Dan Van Raemdonck (U. libre de Bruxelles)
- Marie Veniard (U. Paris Descartes)

- Marc Wilmet (U. libre de Bruxelles)

Modalités de soumission

Les propositions de communication (de deux pages maximum, bibliographie comprise) devront être renvoyées avant le 30 septembre 2015 à l'adresse courriel suivante : contrainte.linguistique@gmail.com.

Notification d'acceptation : 31 octobre 2015.

Critères de sélection

Chaque soumission, écrite en français, fera l'objet d'une évaluation anonyme, en fonction de critères tels que l'originalité de la proposition, la précision de son contenu, le caractère empirique de l'étude et sa clarté.

Bibliographie indicative

Allaire S. (1982), Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs : étude en français moderne, thèse de doctorat, Lille 3, Serv. de reproduction des thèses.

Anscombe J.-C. (1996), « Partitif et localisation temporelle », *Langue française*, 109/1, p. 80-103.

Avanzi M. (2012), L'interface prosodie/syntaxe en français. Dislocations, incises et asyndètes, Bruxelles, PIE Peter Lang.

Bally C. (1952), *Le langage et la vie*, Genève, Droz.

Berthonneau A.-M., Kleiber G. (2006), « Sur l'imparfait contrefactuel », *Travaux de linguistique*, 53, p. 7-65.

Blanche-Benveniste C. & al. (1990), *Le français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, Presses du CNRS.

Cappeau P. (2008), « Il manque des indéfinis ! Ou comment l'oral nous oblige à revoir la description des indéfinis », *Le français aujourd'hui*, 162, p. 73-83.

Carlier A. (1998), « Norme et (a)normalité dans les phrases génériques », in J. Pauchard, J.-E. Tyvaert (dir.), *La variation (domaine anglais). La généralité*, Reims, Presses Universitaires de Reims, p. 107-144.

Carlier A. (2000), « Les articles du et des en synchronie et en diachronie : une analyse de leur résistance à l'interprétation générique », *Revue Romane*, 35, p. 177-206.

Conti V. (2010), « La construction en avoir SN qui SV (j'ai ma copine qui habite à Paris) : une forme de dispositif clivé ? », *LINX* 62-63, p. 63-87.

Corblin F. (1987), *Indéfini, défini et démonstratif : constructions linguistiques de la référence*, Genève, Droz.

Corminboeuf G. (2009), *L'expression de l'hypothèse en français*, Bruxelles, De Boeck/Duculot.

Goes J. (1999), *L'adjectif*, Bruxelles, De Boeck/Duculot.

Groupe de Fribourg (2012), *Grammaire de la période*, Berne, Peter Lang.

Havu E., Pierrard M. (2014), *Les co-prédicats adjectivants*, Bruxelles, PIE Peter Lang.

Heyd S. (2006), « Prédication et interprétation générique des syntagmes nominaux en des en position sujet », in F. Corblin & al. (dir.), *Indéfini et prédication*, Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, p. 279-290.

Karszenberg L., Lahousse K. (2014), « C'est-clefts versus il y a-clefts in French ». *Going Romance*, Lisbonne, 4-6 décembre 2014.

Kleiber G. (1998), « Des cerisiers, ça fleurit au printemps : une construction bien énigmatique », in E. Werner & al. (dir.), *Et multum et multa*, *Festschrift für Peter Wunderli*, Tübingen, Narr, p. 95-111.

Lachet C. (à par.), « J'ai ma sœur qui va accoucher. Vers la grammaticalisation de la structure en j'ai...qui », *Regards sur l'oral et l'écrit, colloque international de la SILF*, 2014.

Lambrecht K. (2002), « Topic, focus and secondary predication. The french presentational relative construction », *Romance Languages and Linguistic Theory*, 232, p. 171-212.

Roig A. (2013), « Des N et du N sujets : des généralités toujours refusées ? », *Travaux de linguistique*, 67, p. 61-89.

Roig A., Van Raemdonck D. (2015), « Un appel manqué, (et) c'est le drame : deux prédications autonomes ou une co-prédication incidente ? », *colloque international La co-prédication*, Université de Nice Sophia Antipolis, 22-23 mai 2015.

Rothenberg M. (1979), « Les propositions relatives prédicatives et attributives : problème de linguistique française », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 74, p. 351-395.

Swart H. de (1994), « Indéfini et généralité », *Faits de langues*, 4, p. 139-146.

Van Raemdonck D. & al. (2011), *Le sens grammatical. Référentiel à l'usage des enseignants*, Bruxelles, PIE Peter Lang.

Vogeleer S., Tasmowski L. (2005), « Les N, un N et des N en lecture générique », *Travaux de Linguistique*, 50/1, p. 53-78.

Willems D., Meulleman M. (2010), « Il y a des gens ils viennent acheter des aspirines pour faire de l'eau gazeuse. Sur les raisons d'être des structures parataxiques en il y a », in M.-J. Béguelin & al., *La parataxe : structures, marquages et exploitations discursives*, t.2, Berne, Peter Lang, p. 167-184.

Wilmet M. (1985), « A kiwi abounds in this area : Note sur l'article "indéfini générique" », in Debusscher G., Van Noppen J.-P. (dir.), Communiquer et traduire : hommages à Jean Dierickx, Bruxelles, Éd. de l'Université Libre de Bruxelles, p. 219-226.

Wilmet M. (1986), La détermination nominale, Paris, PUF.

CHANGEMENTS LINGUISTIQUES ET PHÉNOMÈNES SOCIÉTAUX

9-11 mars 2016 Lyon (France)

Date limite: 7 octobre 2015

Conférenciers invités

Robert Anthony Lodge, Professeur émérite à l'Université de Saint-Andrews

France Martineau, Professeure à l'Université d'Ottawa

Dirk Siepmann, Professeur à l'Université d'Osnabrück

Appel à communications

Le présent colloque viendra clore le projet franco-allemand PRESTO consacré à l'étude instrumentée sur corpus de l'évolution en diachronie des prépositions du français.

Le thème majeur dans lequel ce colloque s'inscrit concerne l'étude en corpus des changements linguistiques du français, même si des soumissions concernant d'autres langues romanes pourront être acceptées. On accueillera avec un intérêt particulier des travaux incluant des analyses sur des mots traditionnellement dits « grammaticaux ».

Comme le titre choisi l'indique, nous souhaitons que les communications soumises s'efforcent – ne serait-ce qu'à titre de perspectives envisagées au cours de l'étude où à sa fin – de relier les faits linguistiques mis au jour grâce aux analyses proposées, et certains phénomènes culturels ou « sociétaux » dans lesquels ces faits prennent place. En d'autres termes, ce colloque se voudrait l'occasion pour les participants et les organisateurs de se confronter à cette question : "Pourquoi à cet endroit et à ce moment-là de l'histoire, et non pas à tel autre endroit et à tel ou tel autre moment ?" (R. A. Lodge, 2003). Tout dans l'évolution grammaticale de la langue ne s'explique en effet pas forcément par des principes inhérents au fonctionnement du langage, et pour éclairantes que soient les approches développées notamment dans le cadre de la « grammaticalisation », leur pouvoir explicatif ne permet pas de couvrir tous les faits. Ce colloque se voudrait donc l'occasion d'appréhender le changement linguistique en lien plus étroit avec le milieu au sein duquel il s'accomplit, et tenter de dépasser le clivage traditionnel entre « histoire interne » et « externe » de la langue (clivage fondé sur une vision peu ou prou close sur elle-même du « système » linguistique) afin d'aller vers une approche plus « écologique » de ce changement linguistique.

Enfin, seront particulièrement bienvenues les études menées dans le cadre d'une linguistique de corpus instrumentée mettant en jeu un traitement statistique des données linguistiques. Depuis plusieurs années en effet, les linguistes disposent d'un nombre croissant d'outils d'exploration et de calcul de plus en plus complexes et raffinés (Hyperbase, Lexico3, TXM, Primestat, ...) grâce auxquels il leur est possible d'explorer des corpus de tailles diverses, allant de plusieurs millions de tokens à plusieurs centaines de millions. Ces outils mettent à la disposition de l'utilisateur, outre des concordanciers, des index, etc., certaines fonctionnalités mobilisant des calculs statistiques (cooccurrences, spécificités, ...) et donnant accès à des méthodes d'analyse et de classification (classification ascendante hiérarchique, analyse factorielle des correspondances, ...) régulièrement utilisées dans le traitement de données non linguistiques (en biologie, en démographie, etc.). Ce type d'approche semble correspondre à une demande grandissante des chercheurs en sciences du langage et l'on observe à cet égard que depuis peu, le consortium « corpus écrit » via l'un de ses groupes de travail, propose en ligne un portail d'accès à certains de ces outils ainsi que des fiches renseignant leur pratique. Les perspectives prometteuses ouvertes par une telle approche (mobilisée dans PRESTO) pour l'étude des changements linguistiques en diachronie expliquent l'attention particulière qui sera portée aux communications proposant d'y recourir. On souhaite ainsi favoriser au sein de ce colloque des échanges d'expérience entre chercheurs (linguistes, informaticiens linguistes et ingénieurs) impliqués dans ce type d'étude.

Soumission des propositions

Les propositions anonymes, sous forme de fichier pdf ou doc, comprendront :

- un titre,
- une bibliographie de 5 références maximum,
- un texte d'environ 400 mots qui précisera le cadre théorique, les objectifs et méthodes ainsi que le corpus utilisé.

Elles devront être déposées de deux manières (attention, ce n'est pas une alternative) :

1. sur le site du colloque,
2. et aussi par courrier électronique à peter.blumenthal@uni-koeln.de et denis.vigier@ens-lyon.fr. Indiquez vos coordonnées (nom, prénom, institution d'appartenance) uniquement dans cet email, et non dans le fichier de la proposition.

Publication

Les communications sélectionnées par le comité scientifique feront l'objet d'une publication dans un volume d'actes.

Site: <http://clips2016.sciencesconf.org/>

APPEL À COMMUNICATION - SÉMINAIRE RÉGIONAL DES DÉPARTEMENTS UNIVERSITAIRES DE FRANÇAIS DU BUREAU CARAÏBE

Date limite: 9 octobre 2015

Le Bureau Caraïbe (BC) de l'Agence universitaire de la Francophonie souhaite renforcer les synergies entre les départements de français de la région.

À cet effet, en collaboration avec le Department of Modern Languages and Literatures, Université des West Indies, Mona, il organise du 2 au 4 décembre 2015 un séminaire des départements universitaires de français autour de 3 temps :

- Des communications scientifiques caractérisant la diversité des problématiques traitées et l'état de la recherche dans les départements universitaires de français
- Un atelier de perfectionnement sur la problématique de l'enseignement des langues via les TICE
- Une séance de bilan / réflexion sur les actions à mener dans la Caraïbe en appui aux départements universitaires de français

Cet appel à communication vise essentiellement le deuxième point.

En effet, insérés dans des contextes linguistiques et socio-linguistiques très divers – créolophones, francophones ou partiellement francophones, anglophones, hispanophones... - les départements universitaires de français de la région ne sont pas confrontés aux mêmes problématiques et n'abordent probablement pas les mêmes sujets de recherche. Cette hétérogénéité des situations va certainement de pair avec une diversité et une richesse de la recherche produite mais, malheureusement, insuffisamment partagée entre les départements de français.

Aussi l'AUF souhaite initier un espace de partage entre les chercheurs sur les problématiques des départements de français et lance un appel à communication.

Les résumés proposés doivent :

- Traiter d'une problématique sur le français ou plus généralement d'une problématique linguistique incluant la langue française

- Concerner la région Caraïbe (avec un élargissement possible à ses interactions avec les Amériques)
- Être novateurs en proposant de nouvelles perspectives et en intégrant l'état de la Recherche sur le sujet

Les propositions sont ouvertes à tous les enseignants-chercheurs, qu'ils soient de la sous-région concernée ou extérieurs. Les candidats devront s'inscrire sur le répertoire des chercheurs de l'AUF ou y actualiser leur profil s'ils sont déjà inscrits (<http://www.savoirsenpartage.auf.org/chercheurs/>).

Calendrier

- 9 octobre : Date limite de retour des résumés
- 18 octobre : Sélection des résumés par le comité scientifique
- 30 octobre : Réception des textes complets des communications
- 8 novembre : Confirmation des conférenciers
- 2 décembre : Conférence
- 2 janvier : Version corrigée des communications pour publication dans les Actes du colloque

Le résumé devra indiquer le titre de la communication et une présentation sommaire (max. 250 mots). Il devra être accompagné d'un CV du conférencier.

Le texte complet sera demandé après l'appréciation du résumé. Il devra tenir compte du temps alloué à la présentation soit environ 20 minutes.

Toutes les correspondances doivent être adressées à : seminaireuwi@ht.auf.org

La langue de communication orale et écrite est le français.

Prise en charge

Le déplacement, l'hébergement et la restauration des conférenciers retenus par le comité scientifique pourront être pris en charge par l'Agence universitaire de la Francophonie.

Autre

Tous les conférenciers retenus autorisent l'AUF à publier, diffuser et exploiter leur communication sous toutes les formes utiles sans solliciter de dédommagement quelconque.

L'AUF s'engage à citer l'auteur de la publication dans toutes les diffusions.

COLLOQUE INTERNATIONAL « LES RÉSEAUX SOCIAUX EN LIGNE, ENTRE SOCIABILITÉ, INTIMITÉ ET ÉCRITURE DE SOI : PROBLÈMES ET HISTOIRE DES NOUVELLES TRANSPARENCES »

19-20-21 octobre 2016

Université Félix-Houphouët-Boigny (Abidjan, Côte-d'Ivoire)

Date limite: 30 octobre 2015

L'avènement du web en 1993 favorise la connexion du monde. Toutefois, cette révolution (relationnelle) du numérique requiert, selon la recherche sociologique, la prise en compte des « réseaux sociaux en ligne » (Mercklé, 2011, p. 73) qui mettent en évidence des pratiques nouvelles par rapport aux usages des réseaux sociaux traditionnels. Dans les relations interhumaines, des mutations considérables s'opèrent via ce passage du réel au virtuel, du saisissable au potentiel, que consacre l'adhésion croissante aux nouveaux outils que sont Facebook et Twitter entre autres.

Ce colloque vise à susciter différentes réflexions sur les changements apportés par la toile dans le domaine des relations humaines selon les trois axes suivants :

1. La construction sémiotique

Pour connaître une société il faut interroger sa langue : le langage est le fait social par excellence. Il structure les membres de la communauté autour de codes qu'ils savent reconnaître et qui les définissent comme membres d'une même expérience sociale. Aussi devons-nous interroger cette nouvelle aventure sémiotique qu'inaugurent les réseaux sociaux en ligne en mettant l'accent sur leurs figures, leurs figurations et leur architecture. En somme, nous chercherons à comprendre comment se construit ce nouveau langage fait de mots, d'images, de la pratique décomplexée d'une grammaire problématique ; sans oublier de faire cas de ces signes particuliers qu'on désigne du nom d'émoticônes.

2. L'épistémologie de soi

La tenue de sa page suggère un suivi permanent qui n'est pas sans rappeler – au moins pour ce qui est de la régularité du point fait sur l'information de soi – le journal intime ou personnel pour faire écho à la préférence de Béatrice Didier (Didier, 1976). Ne doit-on pas investiguer alors les liens objectifs qui existent entre la tenue du journal intime et celle de sa page Facebook par exemple ? De même nous pouvons nous interroger sur cette mise en scène du soi, naguère privé – même si le cas de J.-J. Rousseau est ancien – mais qui se voit désormais projeté devant les autres par les moyens du texte et de l'image. C'est ici que se problématise cette transparence qui provient de la confusion entre l'intime en tant qu'il ressortit comme le pense justement Béatrice Didier à l'inconscient et le privé, le secret dont les frontières sont débordées par un monde trop voyeur et un individu poussé à l'extrême au dehors de lui-même. Michel Tournier a raison dès lors, de qualifier son journal d'extime (Tournier, 2002).

Cet axe va prospecter les champs épistémologique et psychologique pour regarder cette exhibition de soi, assumée ou non, consciente ou innocente, si fréquente sur la toile. Peut-on y voir les prémices de nouveaux comportements sociaux et de nouvelles tendances psychologiques ? Si oui, jusqu'à quel point les pratiques qui ont cours sur les réseaux sociaux contribuent-elles à façonner une psychologie nouvelle de l'homme ? Jusqu'où le mènent-elles ?

3. De la sociabilité

Vu que notre société s'est profondément métamorphosée en réduisant la part des pratiques sociales manifestées par exemple à travers les déjeuners en famille, les activités (récréatives) entre collègues, les relations avec les voisins, il s'agira de questionner la part d'Internet et des réseaux sociaux en ligne dans cette nouvelle sociabilité. En effet, la richesse et les fonctionnalités des réseaux sociaux en ligne contribuent – très souvent en les sédentarisant au maximum – à construire une nouvelle identité pour ceux qui les pratiquent. Par conséquent comment lire et entendre ces liens nouveaux qui se tissent à travers les ordinateurs, les tablettes, les téléphones portables... ? Ce troisième volet entend prospecter, pour la valider sans doute d'abord, pour la révéler au mieux ensuite, la nouvelle sociabilité humaine.

Ce colloque est pluridisciplinaire dans la limite des champs proposés à savoir la sémiotique, la littérature (les écritures du moi), la sociologie (les pratiques sociales et la sociabilité). Toutefois, dans la mesure même où les réseaux sociaux en ligne convoquent un espace spécifique qui est celui de la cybernétique les propositions allant dans cette direction seront admises.

Langues de travail : français et anglais.

Les propositions de communication sont à envoyer jusqu'au 30 octobre 2015. Elles comprendront un résumé de votre communication (200 à 300 mots), accompagné d'une petite biographie. Une sélection d'articles sera publiée sous forme d'ouvrage collectif.

Merci d'adresser vos propositions à l'adresse suivante : newtransparencies@gmail.com

Calendrier à retenir :

- Date limite de soumission des propositions : 30 octobre 2015.
- Réponse du comité de coordination : 15 novembre 2015.
- Date du colloque : 19 au 21 octobre 2016.
- Date de tombées des articles : 15 décembre 2016.
- Date de publication de l'ouvrage : septembre 2017.

Comité de coordination :

Dr. Paul-Hervé AGOUBLI (Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody),
Dr. Orphée GORÉ (ENS Abidjan / University of Kwazulu-Natal),

Dr. Élise ADJOUANI (Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody).

Comité scientifique :

KOUAKOU, Jean-Marie, Professeur des Universités, U. Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan ;
COULIBALY, Adama, Professeur des Universités, U. Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan ;
DIANDUE BI, Kacou Parfait, Professeur des Universités, U. Félix-Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan ;
ADOM, Marie-Clémence, Professeur des Universités, U. Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan ;
N'DOUBA, François, Professeur des Universités, U. Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan ;
DE MEYER, Bernard, Professeur des universités, U. Kwazulu Natal (Afrique du Sud);
ALANT, JACO, Professeur des Universités, U. Kwazulu Natal (Afrique du Sud) ;
DIOP, Papa Samba, Professeur des Universités, U. Paris-Est Créteil (France);
LARROUX, Guy, Professeur des Universités, U. de Toulouse Jean-Jaurès (France) ;
RENOUPREZ, Martine, Professeur des Universités, U. de Cadix (Espagne) ;
HAREL, Simon, Professeur des Universités, U. de Montréal (Canada) ;
AOUN, Ali, Maître de Conférences, Université Tunis-Almanar (Tunisie) ;
KONATE, Adama Pascal, Directeur Général d'ESATIC (Côte d'Ivoire) ;
DJE BI, Tchan Guillaume, Maître Assistant, U. Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan ;

Bibliographie indicative

ALLAM, Malik, *Journaux intimes. Une sociologie de l'écriture personnelle*, préface de Philippe Lejeune, Paris, L'Harmattan, 1996.

BIDART, Catherine, *L'Amitié, un lien social*, Paris, La Découverte, 1997

« Dynamiques des réseaux personnels et processus de socialisation : évolutions et influences des entourages lors des transitions vers la vie » in *Revue française*

de sociologie, vol. 49, no 3, 2008, pp. 559-583.

DIDIER, Béatrice, *Le journal intime*, Paris, Presses Universitaires de France, 1976.

LEJEUNE, Philippe, *L'autobiographie en France*, Paris, Armand Colin, 1971.

MERCKLE, Pierre, *Sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte, 2011.

NORA, Simon, MINC, Alain, *L'informatisation de la société*, Paris, La Documentation Française, 1978.

TOURNIER, Michel, *Journal intime*, Paris, Gallimard, 2004.

WIENER, Norbert, *Cybernétique et société, L'usage humain des êtres humains*, trad., P.-Y. Mistoulon, présentation inédite de Ronan Le Roux, Paris, Editions du Seuil, 2014.

LES REPRÉSENTATIONS SOCIALES ET L'AGENCEMENT COLLECTIF D'ÉNONCIATION: IDENTITÉS, CATÉGORISATIONS, CONFLITS

colloque international organisé par

L'Université Moulay Ismail, L'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse,

L'Ecole Supérieure de Technologie

Les 22-23 Mars 2016, Meknes (Maroc)

Date limite: 30 octobre 2015

Si la représentation peut être appréhendée comme une forme de médiation entre la sensation et l'intellection, s'intercalant entre le monde et la compréhension que l'on en a, elle peut aussi se saisir comme une expérience qui permet de construire des savoirs, des usages, des pratiques, à ceci près que l'expérience se construit à partir de ces formes imaginaires – historiquement construites – dont il est souvent difficile de s'abstraire. Les sciences sociales depuis Durkheim ont étudié les représentations dans leur dimension collective (Moscovici, Jodelet), tandis que le retour du sujet dans les sciences humaines (Jodelet, 2008) autorise à nouveau à se pencher sur la dialectique entre représentation individuelle et représentation

collective.

Dans ce cadre, il est possible de comprendre les représentations au moins de deux manières : (1) comme des nécessités sociales, culturelles et individuelles inhérentes à la vie en société et susceptibles de former et souder des groupes, et (2) comme des institutions de signification, formes modernes du contrôle. Elles peuvent alors être mises en évidence à partir de ce que Gilles Deleuze et Félix Guattari (1980) appellent « agencement collectif d'énonciation ».

Il s'agira dans ce colloque d'examiner un certain nombre de points de vue, à partir de corpus variés, en essayant de mettre en évidence un certain nombre d'agencements. Particulièrement :

- Quel est le rôle de la littérature, des manuels scolaires, des dictionnaires, des séries télévisées, du discours universitaire... des deux côtés de la Méditerranée dans la construction, le maintien des représentations, ou des déterritorialisations ?
- Comment y sont représentées les « figures » comme la femme, l'immigré, le pauvre... ou les valeurs – le propre, le sale, l'acceptable, le fou ...
- Comment y sont représentées les religions monothéistes, l'église et l'homme de religion chrétien, l'islam et le musulman ?...
- Les langues sont aujourd'hui réputées maintenir des représentations obsolètes (voir par exemple les discussions autour du genre en français). Comment les langues sont-elles travaillées par le désir de nouvelles représentations ?

Pour plus d'information veuillez revenir au site du colloque :

<https://sites.google.com/site/colloquersace/comites/comite-d-organisation>

Les propositions de communication sont à envoyer à l'adresse suivante : colloque_meknes2016@yahoo.fr

Le nouveau chronogramme est le suivant :

- Date limite de réception des propositions de communications : 30 octobre
- Sélection des propositions de communications par le comité scientifique : Novembre
- Notification d'acceptation des propositions de communications aux auteurs : 30 Novembre

COLLOQUE INTERNATIONAL OPÉEN & REFORM 2016

Colloque international organisé par la Structure Fédérative Observation des Pratiques Éducatives et Enseignantes

Date limite: 2 novembre 2015

Ce colloque prolonge huit symposia de la structure fédérative OPÉEN - ReForm qui auront lieu les 8 et 9 juin 2016 matin et dont les travaux seront présentés le 10 juin 2016 dans le cadre des Journées Scientifiques de l'Université de Nantes.

http://www.opéenreform.univ-nantes.fr/76446603/0/fiche___pagelibre/&RH=1337083689076

Coordination scientifique

I. Vinatier CREN, U. de Nantes en collaboration avec :

Marguerite Altet CREN, Université de Nantes ; Arnaud Dehon et Marie Bocquillon (FNRS-FRESH), Institut d'administration scolaire, Université de Mons, Belgique ; Nathalie Blanc et Véronique Rivière et Nathalie Blanc et Véronique Rivière ICAR, Labex ASLAN, Université Lyon 1 ESPÉ et université Lyon 2 ; Philippe Chaussecourte EDA, Université Paris Descartes ; Isabelle Durand et Dominique Trébert, Faculté de psychologie et de sciences de l'éducation, Université de Genève ; Jean-François Marcel EFTS, Université de Toulouse ; Sylvie Grosjean, Ph.D, Directrice intérimaire, École des Sciences de l'information, Professeure Agrégée, Université d'Ottawa ; Bridget Hamre, Ph.D. Associate Director/ Research Associate Professor

Center for Advanced Study of Teaching and Learning University of Virginia ; Jean-Claude Kalubi-Lukusa, Professeur titulaire au Département d'Études sur l'adaptation scolaire et sociale de la Faculté d'Éducation de l'Université de Sherbrooke ; Gunther Rolf KRESS, UCL Institute of Education, University College London ; Stéphane Martineau, professeur titulaire au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières Pascale Masselot LDAR, Université de Cergy Pontoise ; Olivier Maulini, Professeur associé à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'Université de Genève, membre du laboratoire LIFE ; Corinne Mérini, ACTÉ, Université de Clermont-Ferrand ; Joëlle Morrissette, Professeure agrégée, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal ; Marie-Françoise Narcy-Combes CRINI, Université de Nantes ; Hamidou Nacuzon Sall de la Cuse, université de Cheikh Anta DIOP, Dakar ; Jean-Pierre P. Narcy-Combes, Université de Paris 3 ; Line Numa-Bocage EMA & CRF, Université de Cergy-Pontoise ; Maria Pagoni, Professeur CIREL, Université de Lille 3 ; Thierry Piot CERSE, Université de Caen ; Liliane Portelance titulaire au Département des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Trois-Rivières ; Eric Roditi EDA, Université de Paris Descartes ; Pier Giuseppe Rossi et Patrizia Magnoler, Université de Macérata, Italie ; Mouhamadoune Seck, Directeur de la pédagogie, université de Cheikh Anta DIOP, Dakar ; Frédéric Tupin LCF-ICARE, Université de La Réunion ; Marie-Paule Vannier CREN, Université de Nantes ; Charlotte Wolff, Halszka Jarodzka & Henny P.A. Boshuizen (Welten Institute Research Center for Learning, Teaching and Technology) Pays Bas.

Organisation

A. Allettru, G. Munoz, Ph. Guimard et I. Vinatier.

F. Texier

Adresse du colloque : colloqueOPEEN-ReForm@univ-nantes.fr

Observer pour former

L'observation des pratiques effectives, en situation réelle de travail, des enseignants, des formateurs, des éducateurs, des soignants et de tous ceux qui travaillent dans les métiers de l'interaction entre humains est un des objets de recherche caractéristiques des sciences de l'éducation et de la psychologie. Des générations de chercheurs se sont succédé depuis les années 1950 pour tenter de construire des modèles d'analyse de ces pratiques qui permettent de les caractériser, de les décrire, de les analyser, de les comprendre et de les transformer en objets de formation. La question se pose aujourd'hui de savoir comment des savoirs de la recherche peuvent être appropriés par les acteurs de l'éducation, de la formation (y compris à la recherche), de l'enseignement, du soin pour mieux comprendre ce qu'ils font lorsqu'ils sont confrontés à des situations de travail qui les déstabilisent. Comment les acquis de la recherche scientifique portant sur l'observation des pratiques effectives peuvent-ils constituer des ressources au service des professionnels pour qu'ils apprennent de ce qu'ils font au service des formés, des élèves et de leurs apprentissages, des patients et de leur soin ou d'autres ? La plupart des débats internationaux qui aujourd'hui portent sur la manière de former des professionnels dans les métiers de l'interaction font état de l'importance des liens qui doivent être noués entre recherches sur l'observation des pratiques professionnelles effectives et les terrains des pratiques elles-mêmes. Aucun chercheur tout comme aucun formateur ne discute la nécessaire transmission des savoirs de référence propres à un métier, qu'ils soient d'ordre disciplinaire ou technique. De même, aucun d'entre eux ne nie la nécessaire appropriation d'autres types de savoirs professionnels nécessaires à la formation de professionnels capables de répondre pleinement aux besoins des usagers, des élèves, des patients.

Ce colloque porte ainsi sur « Observer pour former », une thématique de recherche qui pose de multiples questions d'ordre épistémologique, théorique et méthodologique et qui est source de nombreuses controverses au niveau international. Elle se trouve aussi en tension entre la justification de son caractère de scientificité et l'attente de ceux qui se débattent dans des situations qu'ils ne comprennent pas et pour lesquelles ils ne voient pas d'issue, ni pour ceux à qui ils s'adressent, ni pour eux-mêmes. Ce colloque international a donc pour objectif de faire un point sur l'ensemble des recherches portant sur l'articulation de la formation et de l'observation des pratiques professionnelles effectives dans les métiers de l'interaction humaine. Quelles sont les pratiques ou activités observées ? Quel est le poids du contexte dans la compréhension de ces pratiques ? Comment est-il pris en compte ? Sur quels types de variables portent les observations ? Comment ces dernières sont-elles conjuguées pour donner sens à ce qui est observé ? Quel est le statut des observateurs ? Qui sont-ils ? Comment observent-ils ? Que visent-ils ? Quelles sont les démarches de recherche associées à l'observation et pour quels enjeux ? Quelles méthodologies ? Que peut-on inférer de ce que l'on observe ? En quoi les observations de situations réelles de travail peuvent-elles constituer des ressources au service des professionnels ? Avec quelles finalités ? À quelles conditions ? Quelles conceptions de formation, de dispositifs fondées sur l'observation des pratiques

effectives ? En quoi l'observation des pratiques effectives permet-elle de développer le pouvoir d'agir des acteurs, voire des observateurs ?

Sept entrées thématiques portant sur l'observation des pratiques professionnelles effectives sont proposées pour ce colloque et sont présentées ci-dessous.

Les propositions de communication doivent s'inscrire dans l'une ou l'autre de ces thématiques, respecter la feuille de style ([à télécharger](#)) et doivent être envoyées le lundi 2 novembre au plus tard à l'adresse suivante :

colloqueOPEEN-ReForm@univ-nantes.fr

Chaque proposition doit indiquer la thématique choisie, proposer un résumé court (pour le programme du colloque) de 1000 caractères espaces compris, et un résumé long de 4000 signes comprenant : une problématique, un cadre théorique, une méthodologie et quelques résultats, 5 mots-clés et une bibliographie.

Les résultats des expertises des communications seront envoyés aux auteurs fin janvier 2016.

Thème 1 : l'observation des pratiques professionnelles collaboratives dans les métiers de l'interaction humaine : pratiques pluri-adressées. Coordination : J-F Marcel -EFTS-U. de Toulouse, C. Mérini - ACTé- U. de Clermont-Ferrand et Th. Piot - CERSE-U. de Caen.

Thème 2 : l'observation des phénomènes insus en éducation et formation: quelle(s) modélisation(s) de l'insu et quelle(s) méthodologie(s) pour en rendre compte ? Coordination : Ph. Chaussecourte -EDA- U. Paris Descartes.

Thème 3 : l'observation didactique des pratiques enseignantes, des pratiques effectives d'enseignement à visée de formation et/ou d'évaluation des apprentissages. Coordination : P. Masselot - LDAR-U. de Cergy Pontoise et E. Roditi-EDA- U. de Paris Descartes.

Thème 4 : l'observation et sa mise en mots des pratiques dans le cadre des recherches collaboratives chercheurs-praticiens : quelles finalités ? quels dispositifs ? quels impacts ? Coordination : M. Pagoni - Profeor-CIREL- U. de Lille 3 et J. Morrissette, CRIFPE- U. de Montréal.

Thème 5 : l'observation des pratiques effectives en situations éducatives adressées à des apprenants à besoins particuliers. Coordination : L. Numa-Bocage-EMA&CRF, U. de Cergy-Pontoise et M.-P. Vannier, CREN- U. de Nantes.

Thème 6 : l'observation de la multimodalité dans les situations éducatives et sa transposition de la recherche à la formation. Coordination : V. Rivière et N. Blanc-ICAR, Labex ASLAN, U. de Lyon 2.

Thème 7 : la prise en compte des contextes spécifiques pour observer les processus d'enseignement-apprentissage et former les enseignants. Coordination : M. Altet-CREN- U. de Nantes, M.-F. Narcy-Combes - CRINI- U. de Nantes et J.-P. Narcy-Combes -U. de Paris 3 et F. Tupin, -I-care- U. de La Réunion.

En savoir plus : http://www.opeenreform.univ-nantes.fr/76446603/0/fiche___pagelibre/&RH=1337083689076

PATRIMOINE IMMATÉRIEL ET IDENTITÉ(S) . ENTRE TERROIRS ET TERRITOIRES : LES CONFRÉRIES ET LEURS DISCOURS

Colloque de l'université de Reims Champagne Ardenne (URCA)

IUT Reims-Châlons-Charleville

SUAC (Service Universitaire de l'Action culturelle de Reims)

En partenariat avec l'Université de Bourgogne et l'Institut Européen

d'Histoire et des Cultures de l'Alimentation (Tours)

Charleville-Mézières 6 et 7 mai 2016

Date limite: 30 novembre 2015

Ce colloque pluridisciplinaire et transdisciplinaire s'inscrit dans le prolongement de la réflexion sociale sur la notion de patrimoine. Il s'agira lors de ces journées de questionner, à travers les confréries, la problématique du patrimoine immatériel. La manifestation envisage de traiter plus spécialement des confréries gastronomiques (bachiques, œnologiques, vineuses et alimentaires) et s'inscrit dans le cadre du Festival des Confréries en Ardenne.

Événement unique en son genre en France, ce festival, créé en 2004, rassemble actuellement une cinquantaine de confréries gastronomiques. Il est envisagé d'en accroître la dimension à la fois au niveau national et international. Il se tiendra les 7 et 8 mai 2016 à Charleville-Mézières : le colloque précédera donc l'événement et sera en synergie directe avec lui.

Disciplines concernées : économie, gestion, histoire, sciences de l'information et communication, sémiotique, linguistique, terminologie, anthropologie, sociologie. Plusieurs axes d'études seront ainsi privilégiés (liste non exhaustive) :

- Création et conditions d'existence des confréries, évolution en France et à l'étranger. Ce colloque s'intéressera à l'évolution historique des confréries, de leur création jusqu'à nos jours, et à leur articulation avec les grands mouvements de l'histoire des mentalités et de l'histoire culturelle. Il analysera les relations qu'elles entretiennent avec les provinces et régions et adoptera aussi une perspective interculturelle en étudiant le phénomène à l'étranger, ainsi que les rapprochements, voire « jumelages » existant entre des confréries proches de différents pays.
- Au-delà de l'aspect folklorique (thème qui peut d'ailleurs être développé) les thématiques abordées concerneront tout particulièrement : les symboliques (gestuelle, cérémonies, blasons...), les rituels liés aux cérémonies d'intronisation, la terminologie employée ainsi que le fonctionnement discursif des confréries : discours d'intronisation, types d'écrits, formules de routine, etc. La construction des identités régionales par le biais des confréries sera également étudiée. Ces éléments sont largement empruntés à l'histoire et intègrent un discours basé sur un répertoire d'ancien français : des études sur ces corpus comparables dans d'autres langues seront les bienvenues.
- On s'interrogera également plus précisément sur ce qui « fait sens » dans ces manifestations en relation ou non avec le phénomène de mondialisation. A l'heure où le repas gastronomique des Français est inscrit au patrimoine immatériel de l'humanité, les confréries se définissent en effet comme un des premiers maillons de la sauvegarde du patrimoine gastronomique et de valorisation des produits authentiques et de terroir. Elles ont obtenu elles-aussi la reconnaissance de l'UNESCO, ont donc leur place dans le patrimoine culinaire et gastronomique et participent en ce sens à l'inventaire du patrimoine.
- Une attention particulière pourra être portée à l'onomastique des confréries.
- Enfin on s'interrogera sur les enjeux et les impacts sur le développement durable et la RSE. Cet axe aura pour objectif d'interroger les relations entre le triptyque patrimoine/société/confréries dans le cadre plus général des relations sociétales.

Les thématiques s'orienteront plus particulièrement vers la construction d'identités, d'authenticité (des produits) et d'histoire(s) (des territoires/terroirs et des produits), thème essentiel. La construction des identités régionales par le biais des confréries sera également étudiée et pourra aborder l'évolution des corps de métiers dont elles sont issues.

Tout ou partie de ces thèmes sera susceptible d'être abordé de façon transversale.

Il est important de souligner que ce colloque scientifique ne se veut pas exclusivement universitaire. Les membres des sociétés savantes (confréries), régionales, locales ou internationales, sont en particulier conviés à y prendre part.

Modalités de soumission

Les propositions de contributions, en anglais ou en français, seront envoyées au format PDF (police Times 12, interligne 1,5, marges 2,5 cm.) Elles comporteront le titre de la communication, un résumé de 500 mots maximum, 3 à 5 mots-clés, des références bibliographiques (10 au maximum). Les participants indiqueront le format désiré pour leur présentation (communication orale ou affichée) et le type de contribution (scientifique ou témoignage réflexif).

Merci de préciser le nom et l'appartenance institutionnelle de l'auteur ou des auteurs, et l'adresse de correspondance.

Les doctorants sont invités à communiquer sous forme de poster.

Les propositions sont à envoyer en pièce jointe conjointement à : anne.parizot@univ-reims.fr et laurent.gautier@u-bourgogne.fr

Dates importantes

- Date limite de réception des résumés : 30 novembre 2015
- Notification d'acceptation des communications ou posters : 30 décembre 2015
- Envoi des textes définitifs : 15 mars 2016
- Diffusion programme définitif : 15 avril 2016
- Dates du colloque : 6 et 7 mai 2016,
- Dates du Festival international des confréries : 7 et 8 mai 2016.

Publication

une sélection de contributions sera publiée dans un volume thématique chez un éditeur international, après expertise en double aveugle.

Comité de pilotage

Laurent Gautier, professeur de linguistique appliquée, Université Bourgogne – Franche-Comté
Anne Parizot MCF (sciences de l'information et de la communication) Université Champagne-Ardenne

Comité scientifique

Loïc Bienassis Institut européen histoire et des cultures de l'alimentation IEHCA
Jean-Jacques Boutaud Université de Bourgogne-Franche-Comté, Dijon
Marc de Ferrière le Vayer Chaire Unesco « sauvegarde et valorisation des patrimoine culturels et alimentaires », Université François Rabelais, Tours)
Laurent Gautier MSH Université Bourgogne Franche-Comté, Dijon
Pascal Lardellier Université de Bourgogne Franche-Comté, Dijon
Anne Parizot MCF Université Champagne Ardenne

XXE CONGRÈS DE LA SFSIC

Metz, 8, 9 & 10 juin 2016

Temps, temporalités et information-communication

Date limite : 5 janvier 2016

Speed generation, snail generation, speed dating, fast food, slow food, instantanéité, temps réel, temps contraint, temps théâtral, flèche du temps, lenteur, accélération du temps, dislocation et recomposition du temps, temps de crise... La question du temps mais aussi des temporalités s'est imposée au fil du... temps dans les sciences de l'homme et de la société.

Il est également... temps de passer d'un objet de réflexion philosophique – le temps – à un ensemble d'objets scientifiques concrets, quantitatifs et qualitatifs, différenciés selon des échelles et des significations déterminées. Une des difficultés pour intégrer ce changement réside néanmoins dans le fait que, dans les sciences de l'homme et de la société, « les diverses disciplines ne nomment pas de la même manière ce qu'elles considèrent soit comme des "moments" du temps (passé, présent, futur), soit comme des "échelles" de temps (longue, moyenne et courte durée), soit comme des "domaines" de structuration du temps (travail, famille, loisir, intimité...), soit encore comme des "modes d'expression temporelle" (récit objectivé ou discours subjectivé) » (Dubar et Rolle, 2008).

Où en est la réflexion sur le temps et les temporalités des phénomènes info-communicationnels ? En sciences de l'information et de la communication, le temps et les temporalités ont été et sont, frontalement ou indirectement, un objet d'intérêt pour de nombreux chercheur-e-s et équipes et ces thèmes ont déjà fait l'objet de travaux. Les enjeux sont multiples :

- développer des réflexions en Sic ;
- encourager une vigilance critique sur les usages du temps et des temporalités à la fois dans leurs formes classiques et dans les dispositifs numériques et TICN, alors que le web tend à « coloniser » l'espace social ;
- ouvrir des pistes de recherche car les changements dans les rapports aux temporalités sont liés aux évolutions sociales et techniques. Précisément, les Sic tirent en partie leurs forces de l'analyse des spécificités des dispositifs info-communicationnels.

Le Congrès sollicite les chercheur-e-s afin de faire le point et discuter sur les concepts, les méthodes, les terrains qui permettent d'élucider les usages du temps, des temporalités et du moment. Les propositions de contribution peuvent relever aussi bien de l'information et de la documentation que de la communication et s'insérer dans des champs émergents de recherche ou déjà bien identifiés. Elles pourront être :

- d'ordre épistémologique et porter sur une analyse théorique croisant d'autres disciplines, mais, dans ce cas, les auteur-e-s devront dégager l'éventuelle spécificité des Sic ;
- d'ordre empirique et porter sur des objets précis mais, dans ce cas, les auteur-e-s devront dégager, dans une dynamique inductive, ce qui vaut pour de plus vastes ensembles.

Plus globalement, le XXe Congrès interrogera le rôle des Sic dans le paysage de la recherche et dans la société. Par des tables rondes et autres types d'échanges, il questionnera la place dans l'espace public des recherches menées dans la discipline, notamment celle de la vulgarisation des travaux.

Les propositions s'articuleront autour de 5 axes :

- I. Penser le temps et les temporalités : théories et méthodes
- II. Habiter et appréhender le temps par les technologies : dispositifs et usages
- III. Fixer le temps et ses traces : mémoire, récits et oubli
- IV. Articuler les temporalités, perdre son temps, le prendre : normes, formes et évolutions
- V. Croiser : ères temporelles, aires culturelles

Pour en savoir plus : <http://www.sfsic.org/index.php/evenements-de-la-sfsic/congres-2016-xxeme>

26E COLLOQUE ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES PROFESSEURS DE LITTÉRATURES ACADIENNE ET QUÉBÉCOISE DE L'ATLANTIQUE (APLAQA)

L'espace dans tous ses états

Université de Moncton, Campus de Moncton 21 octobre au 23 octobre 2016

Date limite: 31 janvier 2016

Argumentaire

Le concept de l'espace est une clé qui permet d'aborder divers aspects des littératures acadienne, québécoise et plus largement franco-canadienne. Il permet de renouveler et lier les perspectives en montrant comment les divers champs ont été conditionnés par la problématique du territoire. La littérature – ses différents discours constitutifs – fournit à sa façon un complément à la géographie locale. Elle transcrit une expérience des lieux, critique et parfois transforme la réalité. Pour Michel Collot (2014), par exemple,

L'intérêt croissant qui se fait jour pour l'étude des relations de la littérature avec l'espace se situe dans le cadre d'une mutation épistémologique générale qui affecte l'ensemble des sciences de l'homme et de la société, de plus en plus attentives, depuis au moins un demi-siècle, à l'inscription des faits humains et sociaux dans l'espace. (Collot, 2014 : 15)

Depuis les années 1980, de nombreux travaux ont été effectués au sujet de l'espace et de ses corolaires

autant sur le corpus québécois que sur le corpus franco-canadien. Par ailleurs, il faut dire que des raisons historiques bien connues font que l'Acadie, sans territoire géopolitique, est particulièrement propice à une étude à partir du concept de l'espace. Dans cette perspective, on peut penser à l'ouvrage *Paysages imaginaires d'Acadie* (Lord et Bourque, 2009). Des numéros récents de la revue *temps zéro* et *Arborescences* ont respectivement abordé l'instabilité des lieux dans la fiction narrative contemporaine et la question de lire le texte et son espace. De son côté, la revue *Épistémocritique* s'est penchée de façon générale sur la géocritique. Pour Bertrand Westphal, cette approche permet de « sonder les espaces humains que les arts mimétiques agencent par et dans le texte, par et dans l'image, ainsi que les interactions culturelles qui se nouent sous leur patronage » (2007 : 17) Sans s'y limiter, toutes ses pistes de réflexion guident le thème général du 26e colloque de l'APLAQA : « l'espace dans tous ses états ». Plus particulièrement, une série de questions ouvertes peuvent guider les propositions à venir.

Selon quelles modalités se déclinent les manifestations de la tension féconde entre ce qu'on peut nommer le continentalisme et la régionalité, tension qui est présente dans les diverses régions francophones du Canada ? Quels sont les images et les motifs de prédilection qui résultent de ce questionnement de l'écrivain face à l'espace continental et régional ? De quelles façons se dresse la cartographie imaginaire dans des œuvres singulières ? Quelles sont les nouvelles façons d'habiter et de représenter l'espace ? À quelle échelle les auteurs pensent-ils leurs appartenances : le quartier, la ville, la région, la province, le pays ? Que recouvrent par ailleurs ces termes et à quel point leur sens migre-t-il, à l'instar de la signification attribuée au régionalisme, un terme longtemps connoté péjorativement dans la sphère littéraire ?

Le comité organisateur du 26e colloque de l'APLAQA souhaite recevoir des propositions de communication qui se penchent sur les littératures québécoise, acadienne et franco-canadienne, en lien avec le concept de l'espace et/ou ses corollaires et ce, peu importe la période historique. La question spatiale doit être au cœur de votre proposition.

Approches théoriques ou thématiques possibles :

Géocritique
Géopoétique
Écocritique
Géographie littéraire
Herméneutique de l'espace
Poétique des lieux
Paysage
Nature
Territoire

Veuillez envoyer votre proposition de communication (maximum 250 mots), accompagnée d'une courte notice biographique faisant état de vos plus récentes recherches à julien.desrochers@umoncton.ca au plus tard le 31 janvier 2016. Une invitation particulière est lancée aux jeunes chercheurs.

Comité organisateur

Benoit Doyon-Gosselin
Maurice Raymond
Jean Morency
Julien Desrochers

■ APPELS À CONTRIBUTIONS

SPÉCIFICITÉS ET CONTRAINTES DES GRANDS CORPUS DE TEXTES SCOLAIRES : PROBLÈMES DE TRANSCRIPTION, D'ANNOTATION ET DE TRAITEMENT

Numéro spécial de la revue Corpus (<http://corpus.revues.org>)

Date limite: 20 septembre 2015

Coordonnateurs :

- Claire Doquet (EA 7345 Clesthia, Université de la Sorbonne Nouvelle)
- Jacques David (EA 1392 CRTF, Université de Cergy-Pontoise)
- Serge Fleury (EA 7345 Clesthia, Université de la Sorbonne Nouvelle).

Les écrits des élèves suscitent un intérêt grandissant chez de nombreux chercheurs appartenant à des domaines ou des paradigmes de recherche aussi variés que la linguistique, la psycholinguistique, la sociolinguistique et la didactique du français. Cet intérêt s'explique à la fois par la singularité de l'objet discursif qu'ils constituent et par la rareté des études empiriques appuyées sur des corpus de grande envergure. Si des corpus importants ont pu être publiés notamment dans de nombreuses thèses en sciences du langage, les initiatives de ce type demeurent relativement rares et limitées ; l'analyse des textes reste partielle et leur accès difficile.

La liste de l'université de Louvain recensant les bases de données de Learner Corpora (<http://www.uclouvain.be/en-cecl-1cworld.html>) ne fait apparaître que 5 bases en français écrit, dont 3 sont du FLE ou FLS. Le Learner Corpus French (Université de Genève, Yuji Kawaguchi Tokyo University of Foreign Studies), projet de grande ampleur, est en développement. En France, certaines équipes (en particulier à l'université de Cergy-Pontoise, cf. Elalouf & Boré, 2007) ont constitué des corpus mais butent sur des difficultés à les faire partager et surtout à les traiter. De fait, malgré les avancées considérables des outils informatiques d'analyse de textes et les méthodologies liées aux grands corpus oraux, le traitement quantitatif des données langagières émanant de scripteurs débutants ou en cours d'apprentissage est difficile du fait du caractère linguistiquement peu normé (ou autrement normé) de leurs productions.

Après la tenue d'une journée d'études sur ces questions le 18 mars dernier (<http://www.univ-paris3.fr/activites-ecriscol-300518.kjsp?RH=1416243625396>), nous souhaitons donner une visibilité à ces travaux en programmant un numéro spécial de la revue Corpus à paraître au printemps 2016. Ce numéro accueillera des articles proposant une synthèse des problèmes et/ou faisant état de travaux en cours dans le domaine. Plusieurs questionnements peuvent être envisagés :

- Mode de présentation des données dans une base : numérisation des écrits manuscrits, transcription diplomatique vs linéaire, annotation pour traitement informatique, textométrie, etc.
- Norme, mise aux normes : quelle(s) interface(s) entre le matériau disponible, leur publication ou mise en ligne et les exigences des outils informatiques ?
- Aspects génétiques de l'écriture : la place des notes, l'analyse des biffures et ratures, la saisie des brouillons et de l'ensemble des avant-textes et péri-texte d'un écrit d'élève. Pour les copies d'élèves se posent de manière aiguë, en plus de la textualisation, tous les problèmes liés à l'acquisition du système linguistique, en particulier les unités de segmentation, la ponctuation, l'ensemble des données (ortho)graphiques, mais aussi les procédés sémantico-syntaxiques et d'organisation textuelle.
- Prise en compte des contextes didactiques : démarche, consignes, supports, modes de production et d'édition... en particulier dans le choix des métadonnées.

Dates à respecter (des indications complémentaires seront envoyées aux auteurs des articles retenus) :

- 20 septembre 2015 : réception des intentions de publication (un résumé d'une page et une bibliographie de référence).
- 10 octobre 2015 : notification de l'acceptation du projet d'article.

- 5 janvier 2016 : réception des articles.
- 31 janvier 2016 : retour des évaluations du comité de lecture.
- 25 février 2016 : réception des articles révisés.

Le comité de lecture du numéro est en cours de constitution.

Merci d'envoyer vos propositions d'articles aux trois coordonnateurs :

Claire Doquet : doquet.claire@orange.fr

Jacques David : jak.david@orange.fr

Serge Fleury : sergefleury@gmail.com

LA NORME ORALE EN FRANÇAIS LAURENTIEN

Arborescences : revue d'études françaises

Sous la direction d'Anne-José Villeneuve et de Marie-Hélène Côté

Date limite: 21 septembre 2015

Le débat sur la norme fait rage au Québec depuis plusieurs décennies, particulièrement en ce qui a trait à la variété orale à privilégier dans l'enseignement et dans les médias. Dès la fin des années 70, l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF) affirmait que « le français standard d'ici est la variété de français socialement valorisée que la majorité des Québécois francophones tendent à utiliser dans les situations de communication formelle ». Radio-Canada ajoutera que « le français utilisé sur les ondes de la Radio et de la Télévision françaises ainsi que dans le site Internet de Radio-Canada est le français correct en usage au Canada » (Radio-Canada 2004).

Si le principe sous-jacent à la définition de la norme paraît relativement bien établi, la description de la variété ciblée soulève bon nombre de questions. Alors que de nombreuses discussions ont porté sur le lexique (Office québécois de la langue française 2004), relativement peu d'études empiriques se sont penchées sur les aspects phonétiques, phonologiques (Cox 1998, Reinke 2005, Ostiguy et Tousignant 2008) et morphosyntaxiques (Bigot 2011) du français standard tel qu'on le parle au Canada. Plusieurs aspects de la norme orale laurentienne restent donc à décrire (Bigot et Papen 2013).

Le prochain numéro d'Arborescences : revue d'études françaises portera sur la norme orale en français laurentien, avec une attention particulière portée à la phonologie et à la morphosyntaxe. Nous invitons des contributions portant sur la notion de norme en français oral en contexte laurentien. Les thèmes suivants peuvent être abordés, mais cette liste n'est pas exhaustive.

- Norme et norme(s)
- Norme linguistique et identité
- Norme et variation (phonologique, lexicale, morphosyntaxique)
- Norme et langues pluricentriques (p.ex., anglais, espagnol, portugais)
- Norme et continuum stylistique
- Discours social sur la qualité de la langue
- Norme et pédagogie du français oral (L1 et L2)
- Attitudes envers les variantes régionales
- Dichotomie oral-écrit
- Norme et changement linguistique

Prière d'envoyer les articles (longueur maximale de 25 pages à double interligne) avant le *21 septembre 2015* à annejose.villeneuve@ualberta.ca ou à marie-helene.cote@lli.ulaval.ca. Veuillez vous référer au protocole de mise en page de la revue, disponible à : <https://arbo.erudit.org/>.

Bibliographie

Bigot, D. 2011. « De la norme grammaticale du français parlé au Québec ». *Arborescences* 1. doi : [dx.doi.org/10.7202/1001939ar](https://doi.org/10.7202/1001939ar).

Bigot, D. et R. A. Papen. 2013. « Sur la «norme» du français oral au Québec (et au Canada en général) ». *Langage et société* 146:115-132. doi : [dx.doi.org/10.3917/lis.146.0115](https://doi.org/10.3917/lis.146.0115).

Cox, T. B. 1998. « Vers une norme pour un cours de phonétique française au Canada ». *Revue canadienne des langues vivantes* 54 (2) :172-197. doi : [dx.doi.org/10.3138/cmlr.54.2.172](https://doi.org/10.3138/cmlr.54.2.172).

Office québécois de la langue française. 2004. *Politique de l'officialisation linguistique*.

Ostiguy, L. et C. Tousignant. 2008. *Les prononciations du français québécois : normes et usages*. Montréal: Guérin universitaire.

Radio-Canada. 2004. *La qualité du français à Radio-Canada : principes directeurs*.

Reinke, K. 2005. *La langue à la télévision québécoise: aspects sociophonétiques*. Gouvernement du Québec, Office québécois de la langue française.

LES DICTIONNAIRES BILINGUES DES PROFESSEURS AUTEURS DE MANUELS PÉDAGOGIQUES

Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde n°56, juin 2016

(SIHFLES, Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Etrangère ou Seconde)

Numéro édité par Jacqueline Lillo

Date limite: 11 octobre 2015

Pour faciliter l'apprentissage des langues les professeurs ont souvent proposé à leurs élèves des outils pédagogiques qu'ils avaient eux-mêmes préparés. Beaucoup ont écrit des manuels, d'autres des dictionnaires, moins nombreux sont ceux qui ont eu le courage et la capacité de rédiger les deux.

Ces auteurs se retrouvent dès le début de la lexicographie bilingue au XVI^e siècle (Lesclarcissement de la langue francoyse [...] de John Palsgrave de 1530 n'est-il pas le premier dictionnaire bilingue et la première grammaire contrastive des deux langues, anglaise et française ?). Au XVII^e siècle, pour le couple franco-italien, nous avons un autre maître : Giovanni Veneroni, qui publie un Dictionnaire italien et françois [...] (1681) et une grammaire Il maestro italiano[...] (1690); en même temps en Angleterre Guy Miège fait paraître *A New Dictionary, French and English, with another, English and French, [...]* (1677) et *The Grounds of the French Tongue[...]* (1687). Au XVIII^e siècle aussi, se poursuit cette pratique : Louis Chambaud donne un *Dictionnaire françois-anglois et anglois-françois [...]* (1776) et des *Exercices to the rules and construction of French speech [...]* (1776) tandis qu'aux Pays-Bas Antoine Nicolas Agron fait sortir un *Dictionnaire portatif de phrases et de proverbes français [...]* (1797) à côté de livres d'exercices. Leurs ouvrages étaient destinés non seulement à leurs élèves mais aussi à tout le public demandeur de renseignements linguistiques. Nous les considérerons donc comme dictionnaires généraux et non pas pédagogiques.

Cependant, au XIX^e siècle, se différencient clairement les dictionnaires généraux des dictionnaires pédagogiques, en relation avec le développement et la démocratisation progressive de la scolarisation. C'est alors qu'apparaissent les auteurs-professeurs qui proposent des manuels et des dictionnaires en Italie (Giovanni Battista Melzi, Candido Ghiotti, etc.), comme en Espagne (Antonio Bergnes de las Casas, Carlos Soler y Arqués, etc.), en Grèce (Constantin Varvatis, etc.), aux Pays-Bas (Léon P. Delinotte) et ailleurs.

Ils se multiplient au XX^e siècle, (Carlo Dompé, Gaetano Darchini, Augusto Caricati, Francesco Grimod en Italie, Théophile Antignac, Pedro Fábrega, Rafael Reyes en Espagne, etc) même si cet usage disparaît progressivement vers la fin du siècle, pour plusieurs raisons concomitantes : la perte de vitesse du français comme discipline scolaire et donc la diminution du public susceptible d'acheter ces dictionnaires, la disparition de l'auteur unique au profit d'un comité de rédaction, le désintérêt de l'utilisateur scolaire pour un dictionnaire spécifique au profit souvent d'un dictionnaire de poche général (moins cher).

L'objectif de ce numéro de Documents est d'analyser ce mouvement transversal dans toute l'Europe aux XIXe et XXe siècles et de faire connaître la production lexicographique des enseignants qui ont publié ces deux types d'outils pédagogiques bilingues avec obligatoirement le français comme l'une des deux langues de travail.

En l'absence d'une biographie connue et publiée de l'auteur, le paratexte (page de titre, préface, etc.) donne souvent des renseignements qui permettent de qualifier l'auteur de « professeur ». D'autre part, les « Vocabulaires », ou index alphabétiques, créés à la fin des manuels qui reprennent, avec leurs traductions, tous les mots présents dans le texte sont à exclure parce que dictionnaires et manuels doivent être autonomes. Enfin, peuvent être considérés comme « manuels » non seulement des « grammaires » mais aussi des « guides de conversation », des anthologies, des cahiers d'exercices, des recueils variés, etc., pourvu qu'ils aient été écrits pour un public scolarisé.

Le paratexte, de même que la nomenclature et les entrées, seront examinés. On évaluera la dimension linguistique (prononciation, néologismes, expressions figurées, etc.), iconographique, encyclopédique, culturelle, pragmatique, idéologique (etc.) de ces ouvrages. On se focalisera sur l'objet dictionnaire tout en tenant compte du rôle qu'a pu jouer la rédaction du manuel.

L'article proposé sera de 35 000 – 40 000 signes maximum, espaces, notes, références, bibliographie, résumés et mots clés compris.

Les propositions de communication devront être adressées avant le 11 octobre 2015 à jacqueline.lillo@unipa.it sous forme de résumé ne dépassant pas 2000 signes et avec une bibliographie essentielle. L'acceptation des propositions sera communiquée avant le 25 octobre 2015. Les articles devront parvenir avant le 30 janvier 2016, dernier délai. Ils feront l'objet d'une double lecture en aveugle qui déterminera l'acceptation ou le refus de l'article, ou encore la demande de corrections.

La publication est prévue pour juin 2016.

APPEL À TEXTES POUR LA REVUE ESPACE(S) N°12

Date limite: 26 octobre 2015

Créée en 2005, la revue Espace(s) de l'Observatoire de l'Espace du CNES est une publication annuelle ouverte aux multiples formes d'expressions inspirées par l'Espace et les activités spatiales, de la littérature à la création contemporaine abordée dans ses dimensions les plus vastes.

Le numéro 12 de la revue Espace(s) se prépare sur le thème de « Robots, cyborgs et autres compagnons ». Il accueillera, comme chaque année, des contributions libres proposées par des écrivains, inspirées par ce thème et l'univers spatial.

Les auteurs sont invités à envoyer leur texte jusqu'au 26 octobre 2015 à observatoire.espace@cnes.fr

CRISES PUBLIQUES, PUBLICS EN CRISE: QUELLES NARRATIONS ?

Appel à textes
Carnet de recherche Publics en questions
<http://peq.hypotheses.org/>

Date limite: 30 octobre 2015

Si le public se forge en tant que « forme et modalité d'expérience » (Quéré, 2003), comment l'expérience d'une crise publique intervient-elle dans la construction symbolique de celui-ci ? Y-a-t-il des permanences

discursives, des répertoires topiques, dans la façon dont les sociétés racontent une situation conflictuelle qui les affecte ou tout simplement qu'elles observent ?

Pour paraphraser Emmanuelle Danblon (2007), nous dirions que penser les crises publiques dans leurs fonctions socio-anthropologiques et linguistiques conduit à les appréhender en tant qu'efforts des sociétés pour s'approprier une partie de ce qui leur échappe. La première étape de cette appropriation passe ainsi par la représentation. En tant que construction discursive, une représentation se lit à trois niveaux : cognitif, affectif, idéologique – et par-là narratif. En d'autres termes, il s'agit de poser un problème et de décrire la situation par un récit exprimé publiquement ; cela constitue à la fois un acte cognitif de mise à distance des événements mais aussi un jugement implicite.

Néanmoins, en tant que construction discursive – et à l'instar de toute réalité idéelle –, un récit ne peut pas se lire séparément du monde matériel. Les pratiques et les expériences traversent et définissent les récits sociaux, dont elles constituent une composante interne et une condition d'apparition. Symétriquement, l'observation sociologique se bâtit à l'épreuve de ces récits (narrative turn), en ce sens qu'elle contribue à les faire (re)connaître publiquement et à en instituer publiquement le sens, en organisant leur réception.

Dans un troisième temps – et sur le plan épistémologique cette fois-ci –, la question de l'ancrage social des narrations combiné à l'aspect archéologique des discours (Angenot, 1989) conduit à revisiter l'apport des approches interactionnistes et structuralistes en tant que modes de penser le fait narratif ; elle pose, inévitablement, la question de la valeur heuristique de leur croisement ou de leur opposition.

Au vu de ces éléments, nous accueillons des textes qui traitent des narrations des crises publiques ou des publics en crise, autour d'un – ou de plusieurs – des axes suivants :

- Construction discursive de ces narrations
- Permanences et ruptures sur le plan diachronique
- Ancrages sociaux et sociotechniques des narrations
- Aspects épistémologiques de l'étude des narrations

Notre champ spatio-temporel est large : nous nous intéressons aussi bien aux sociétés contemporaines qu'aux mises en perspectives historiques ; en France et/ou ailleurs.

Les textes sont à envoyer avant le 30 octobre à

angeliki.monnier@uha.fr

anne.piponnier@univ-lorraine.fr

Les textes seront conformes à la charte éditoriale du carnet : 6000 signes espaces compris. Voir pour plus de détails notre rubrique Charte collaborative: <http://peq.hypotheses.org/charte-collaborative>

Texte complet de l'appel sur : <http://peq.hypotheses.org/422>

NUMÉRO SPÉCIAL DE FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE

Pratiques culturelles et artistiques au sein des francophonies américaines en contexte minoritaire : entre allégeance, résistance et innovation

dirigé par Learry Gagné (Campus Saint-Jean), Louise Ladouceur (Campus Saint-Jean), Sathya Rao (Université de l'Alberta)

Date limite: 10 janvier 2016

Les pratiques culturelles telles que la littérature, la musique ou bien les arts de la scène constituent une composante essentielle de l'identité des francophonies américaines en contexte minoritaire. L'on tient traditionnellement pour acquis que le rôle de ces pratiques consiste à refléter l'identité francophone, à la commémorer dans un contexte où elle est en permanence menacée d'assimilation. Face à la nécessité de se défendre, les communautés minoritaires ont tendance à percevoir toute activité culturelle subversive ou

critique comme mettant en péril le consensus et la survie qui en dépend. L'artiste en quête d'autonomie n'aurait alors d'autre choix que d'emprunter le chemin de la dissidence. Pourtant comme le met en évidence François Paré dans *La distance habitée*, de nouvelles pratiques culturelles émergent au sein des francophonies minoritaires tandis que leur démographie se diversifie et que l'exiguïté de jadis se fait moins exclusive et plus accueillante. Le numéro 40 de *Francophonies d'Amérique* souhaiterait jeter un nouvel éclairage sur les dynamiques culturelles passées et présentes à l'œuvre au sein des francophonies américaines en contexte minoritaire. Nous sollicitons des articles scientifiques et essais aussi bien de la part de chercheurs que de praticiens dans le domaine de la littérature, du théâtre, de la sociologie de la culture, de la politique, de l'histoire touchant un ou plusieurs des axes suivants :

- Les modes d'inclusion (ou d'exclusion) des pratiques culturelles exogènes (en particulier, celles issues de groupes francophones concurrents) ainsi que leur institutionnalisation au sein des communautés francophones minoritaires.
- L'émergence de nouvelles pratiques culturelles hybrides au sein des francophonies minoritaires (esthétique bilingue, littérature migrante, etc.), leur reconnaissance institutionnelle et leur réception.
- Les nouvelles représentations et mises en scène des communautés francophones minoritaires dans leur diversité au sein des champs artistique, culturel et social.
- Les rapports entre les pratiques artistiques communautaires et professionnelles au sein des communautés francophones minoritaires.
- Le rôle et la position des médias francophones minoritaires (presse, télévision, radio, etc.) dans la couverture, la promotion et la critique des pratiques artistiques et culturelles.
- Les jeux d'influence, d'alliances, de rivalités et les mises en réseau (institutionnelles, professionnelles, économiques) des divers agents du champ artistique et culturel en contexte minoritaire.
- Les cas de pratiques culturelles ouvertement subversives à l'endroit de la communauté et inversement les cas de pratiques culturelles mandatées par la communauté.
- Les orientations (esthétiques, politiques, économiques, etc.) passées et présentes dictées par les bailleurs de fonds (provinciaux, fédéraux et privés) et leurs effets sur l'évolution des pratiques artistiques et culturelles francophones en milieu minoritaire.
- La pratique de la « médiation culturelle » adaptée à la réalité francophone minoritaire, ses partisans et ses détracteurs.
- Le statut et le prestige de l'artiste ainsi que leur évolution au sein des communautés francophones minoritaires : porte-parole, médiateur ou « brasseur de cage » ?

Les articles doivent faire entre 5000 et 7500 mots (les contributions de praticiens pourront être plus courtes et seront évaluées selon des critères différents de ceux des articles scientifiques), être accompagnés d'un résumé en français (environ 100 mots) et en anglais ainsi que d'une notice bio/bibliographique (environ 100 mots).

Les articles doivent être envoyés par courriel au plus tard avant le 10 janvier 2016 à l'une des trois adresses suivantes : learry@ualberta.ca, louise.ladouceur@ualberta.ca et/ou srao@ualberta.ca avec comme objet « contribution FA ». Les articles qui ne sont pas conformes au protocole de rédaction (<http://francophoniesdamerique.uottawa.ca/protocole-redaction.html>) seront rejetés. Les articles seront évalués à l'aveugle par deux experts et la décision sera notifiée à l'auteur par courriel. Pour toute demande de renseignement complémentaire, veuillez écrire à l'une des trois adresses précédentes et consulter le site web de *Francophonies d'Amérique* : <http://francophoniesdamerique.uottawa.ca/>

HUITIÈME NUMÉRO DE LA REVUE MATICES EN LENGUAS EXTRANJERAS

Nous vous invitons à participer au huitième numéro de la Revue *Matices en Lenguas Extranjeras*.

Fondée en 2007, *Matices en Lenguas Extranjeras* est une revue scientifique en ligne à parution annuelle éditée par le Département de Langues Étrangères de l'Université Nationale de Colombie. La revue se veut un point de référence de la réflexion des langues étrangères au niveau national et international grâce non seulement à une trajectoire longue de 50 ans du Département de Langues Étrangères autour de cette discipline, ainsi qu'à la variété de langues enseignées telles que l'anglais, le français, l'allemand, le portugais, l'italien, le russe, le japonais, le chinois, le turc, le coréen et l'espagnol comme langue étrangère, mais aussi aux différents domaines d'intérêt de sa communauté scientifique. C'est ainsi que, *Matices en Lenguas Extranjeras* est orientée vers la publication d'articles scientifiques dans les domaines des langues étrangères, de la didactique, de la pédagogie, de la recherche en langues et cultures et de la traduction.

En tant que revue spécialisée en langues étrangères, la revue a pour but d'assurer la diffusion de résultats de recherches sur des expériences d'apprentissage et d'enseignement significatives, sur la mise en place de nouvelles technologies de l'enseignement-apprentissage des langues étrangères, sur les dernières avancées en matière de pédagogie, ainsi que sur la pratique et l'étude de la traduction et de la traductologie.

La revue du Département de Langues Étrangères s'adresse aux professeurs des universités et aux chercheurs, aux groupes de recherche et d'études en langues étrangères, aux enseignants et instructeurs de langues de l'enseignement primaire et secondaire, aux étudiants des filières de langues étrangères, aux traducteurs et chercheurs en traductologie, aux responsables des politiques linguistiques et en général à la communauté scientifique intéressée par les avancées et les résultats des recherches en langues étrangères.

Tout au long des parutions des numéros, la revue *Matices en Lenguas Extranjeras* a publié des articles rédigés en 4 langues à savoir espagnol, anglais, français et allemand. Actuellement, elle accepte des propositions dans toutes les langues qu'offre le Département de Langues Étrangères de sorte que la réception de contributions est toujours constante et ouverte.

Retrouvez les lignes directrices sur le site de notre revue :

<http://www.revistas.unal.edu.co/index.php/male/about/submissions#authorGuidelines>

■ APPELS D'OFFRES AUF

APPEL À CANDIDATURES COLLÈGE DOCTORAL EN DIDACTIQUE, LANGUE FRANÇAISE ET LITTÉRATURE COMPARÉE FRANCOPHONE

Nouvelle date limite: 2 octobre 2015 à 17h00, heure de Paris

L'Agence universitaire de la Francophonie et l'Institut français, lancent un appel à candidatures pour intégrer le Collège doctoral régional en « Didactique, langue française et littérature comparée francophone » dans la région Afrique de l'Ouest.

Le dispositif «Collèges doctoraux» contribue au développement des espaces régionaux de formation par et à la recherche dans des domaines prioritaires. Il entend également promouvoir la coopération scientifique et accroître la visibilité de la recherche francophone.

Cet espace de perfectionnement pour des doctorants leur apporte un encadrement scientifique de haut niveau. Il y est dispensé une formation à la fois disciplinaire et transversale, complémentaire aux programmes de leur établissement d'origine (école ou formation doctorale).

Les candidats doivent être des doctorants inscrits en deuxième et troisième année à la rentrée universitaire 2015 dans un établissement membre de l'AUF relevant du Bureau Afrique de l'Ouest.

L'appel à candidatures a pour objet la sélection d'une cohorte de doctorants qui bénéficieront de cet accompagnement sur une période de 3 ans (2015-2016 ; 2016-2017 ; 2017-2018).

ATTENTION, pour présenter votre candidature, il convient EXCLUSIVEMENT de remplir le formulaire en ligne (lien : <https://formulaires.auf.org/>). Assurez-vous, avant de commencer, de disposer de l'ensemble des pièces justificatives qui vous sont demandées au format PDF.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 septembre 2015.

Aucune candidature ne sera prise en compte après cette date.

Pour lire l'intégralité de l'appel à candidatures :

https://www.auf.org/media/filer_public/c4/c6/c4c67d8c-736c-4f64-b43a-d373098b9891/srvwwwwwwauforgmediaadminfilesauf-if_-_appel_a_candidatures_cd_langue_francaise_ao_juin_2015_version_finale_2.pdf

Pour candidater en ligne <https://formulaires.auf.org/>

Pour toute demande : appel-cdlangueAO@auf.org

URL de l'annonce: <https://www.auf.org/appels-offre/appele-candidatures-college-doctoral-en-en-didactiq/>

APPUI AU « DÉVELOPPEMENT DES ÉTABLISSEMENTS MEMBRES PAR LA FORMATION » ET « APPUI AUX ÉQUIPES DE RECHERCHE » BUREAU CARAÏBE

Date limite: 4 octobre 2015

Le Bureau Caraïbe de l'AUF propose de soutenir en 2016-2017 des projets structurants de formation et de recherche au sein de ses établissements membres dans la Caraïbe.

En ce sens, un appel d'offre est publié avec deux volets :

- L'un soutient des projets de création ou de renouvellement des filières de formation
- L'autre appuie des projets de recherche scientifiques et universitaires

L'AUF financera les projets retenus par la Commission régionale d'experts pour un montant de 20 000€ à 50 000€ par projet. Le projet est réalisé au maximum sur deux ans (2016-2017). Le co-financement ainsi que la collaboration entre les universités membres de l'AUF, notamment au sein de la région Caraïbe, est obligatoire.

Tous les éléments des projets sont détaillés dans les règlements ci-joints. De plus, les universités souhaitant déposer un projet devront compléter le formulaire de candidature et les tableaux Excel et fournir toutes les annexes précisées aux règlements. Le formulaire de candidature et le tableau Excel sont communs aux deux volets de l'appel d'offre.

Règlement et formulaire à télécharger sur la page: <http://www.auf.org/bureau-caraibe/appels-offre-regionales/appui-au-developpement-des-etablissements-membres/>

L'ensemble des documents requis doit être adressé à aobc@ht.auf.org (en un seul envoi et seulement à cette adresse) au plus tard le 4 octobre 2015 (minuit heure de Port-au-Prince)

Source:

<http://www.auf.org/bureau-caraibe/appels-offre-regionales/appui-au-developpement-des-etablissements-membres/>

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR 2 PROJETS DE RECHERCHE SUR LA LANGUE FRANÇAISE

Date limite : jeudi 15 octobre 2015

L'Organisation internationale de la Francophonie et l'Agence universitaire de la Francophonie lancent un appel à manifestation d'intérêt pour deux projets de recherche sur la langue française.

Projet n° 1 : Projet de recherche sur le français dans l'espace arabofrancophone

Objet de la recherche : étudier les usages, les représentations et les modes de transmission comparés de la langue française et des autres langues en présence dans les pays du Maghreb et au Liban (pays où le français est langue d'enseignement et/ou de communication).

Date limite de réponse : Jeudi 15 octobre 2015, à 17h, heure de Montréal

Projet n°2 : Projet de recherche sur la transmission de la langue française en Afrique subsaharienne

Objet de la recherche : Etude des modes de transmission de la langue française, et comparaison entre ces modes de transmission, hors système scolaire, et ceux des autres langues dans les pays d'Afrique subsaharienne où le français a le statut de langue officielle.

Date limite de réponse : jeudi 15 octobre 2015 à 17h, heure de Montréal

Pour plus d'information, nous contacter à francophonie-universitaire@auf.org

Retrouvez l'annonce et les termes de référence sur le site de l'AUF

<https://www.auf.org/appels-offre/appele-manifestation-dinteret-pour-2-projets-de-rec/>

ou sur le site de l'OIF

<http://www.francophonie.org/Appel-a-manifestation-d-interet-46177.html>

PRO FLE - PROFESSIONNALISATION EN FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

Date limite: 30 octobre 2015

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) lance un nouvel appel à candidatures pour l'accès aux modules de formation en ligne PRO FLE. Cette offre s'adresse aux enseignants de français langue étrangère (titulaires ou vacataires) des départements de français, filières francophones et centres de langues des établissements du Sud membres de l'AUF, des pays en développement ou des pays émergents. Il concerne aussi les doctorants, inscrits dans un établissement membre de l'AUF, se destinant à l'enseignement du français langue étrangère ou français langue seconde.

Présentation et objectifs

Cette formation à distance avec tutorat, développée par le Centre national d'enseignement à distance (CNED) et le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), en partenariat avec le Ministère français des affaires étrangères (MAE) et l'Institut français (IF), propose à l'enseignant de français langue étrangère (FLE) bénéficiaire d'acquérir ou de renforcer des compétences professionnelles en réalisant différentes activités en autonomie ou avec l'aide d'un tuteur. Les modules ont notamment pour objectifs de contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement / apprentissage du FLE en offrant des outils et un cadre de réflexion conduisant les enseignants à choisir les démarches les plus efficaces pour favoriser l'apprentissage. Les qualités de ces modules les rendent tout à fait intéressants pour les jeunes professeurs des départements de français et des centres de langues qui souhaitent bénéficier d'une formation pédagogique.

Le présent appel concerne l'inscription au module 1 Construire une unité didactique

Modalités

Version tout en ligne, sur une plateforme de formation (<https://cned-bb9.blackboard.com/>)

Période de formation : septembre à décembre 2015

Tutorat proposé et géré en ligne par le CNED (tutorat individuel, animation de groupe, évaluation personnalisée).

Volume horaire et durée

Un module de formation représente environ 40 h de travail, réparties en :

30 h de travail en autonomie;

6 à 10 h de travail tutoré pour l'enseignant bénéficiaire.

Configuration requise

Pour suivre cette formation, il est nécessaire de disposer d'un ordinateur et d'une connexion Internet.

Windows : Systèmes XP, Vista, 7

Navigateurs : Internet Explorer 6 (ou supérieur), Firefox 1.5 (ou supérieur)

Internet : Accès Internet ADSL – RAM 512 Mo

Audio : Carte son + enceintes – Linux : toutes distributions intégrant KDE ou Gnome Navigateur Firefox 1.5 (ou supérieur)

Logiciels : Acrobat Reader 5 (ou supérieur) Java 2 SE 5.0 (ou supérieur) Adobe Flash Player 9 (ou supérieur)

Mac : Système Mac OSX 10 (ou supérieur) Navigateur Firefox 1.5 (ou supérieur)

Les enseignants sélectionnés par l'AUF pour le programme pourront aussi utiliser les services des campus numériques francophones – CNFMD. Consulter la liste sur le site : <http://www.auf.org/implantations/?region=&type=Campus+num%C3%A9rique+francophone>

Tarifs

Les frais d'inscription à ce module seront pris en charge par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) pour les enseignants et doctorants sélectionnés.

Un certificat est délivré par le CNED et remis par l'AUF à chaque stagiaire ayant suivi la totalité d'un module.

Informations supplémentaires

Pour plus d'information sur le programme PRO FLE, consulter le site: http://www.ciep.fr/expert_langues/francaise/profle/

Profil des candidats

Peuvent être candidats à cette formation les enseignants et enseignants-chercheurs, des établissements membres de l'Agence universitaire de la Francophonie (<http://www.auf.org/nos-membres/>), donnant déjà des cours de français langue étrangère ou français langue seconde.

Cet appel concerne prioritairement les établissements des pays en développement ou des pays émergents.

Les candidats doivent être en poste au sein de ces établissements dans des départements de français, sections de français, centres de langues vivantes ou équipe de français de filières universitaires francophones. Les enseignants et enseignants-chercheurs peuvent être titulaires ou vacataires au sein de ses établissements. De plus, leur candidature doit être soutenue par leur responsable scientifique (chef de département de français, responsable de la filière ou directeur du centre de langues...). Une assez bonne maîtrise de l'outil informatique est requise.

Cet appel est aussi ouvert aux doctorants des établissements membres de l'AUF qui se destinent à devenir enseignants de français langue étrangère ou français langue seconde.

DIALOGUE D'EXPERTISE - EXPERTISES GLOBALES OU SPÉCIFIQUES

Date limite : 16 novembre 2015

Contexte

L'Agence universitaire de la Francophonie et l'Institut français collaborent à la mise en place du programme « Dialogue d'expertise ». Le dispositif prendra la forme d'une expertise, effectuée à la demande d'une université, et portant sur tout ou partie des activités d'un département universitaire de français ou d'un centre de langues. Les expertises pourront être globales (ensemble de l'activité du département ou du centre) ou spécifiques (limitée à une question ou un ensemble de questions).

Les expertises globales porteront notamment sur les domaines suivants : sélection des étudiants, ingénierie de formation, curriculums, diplomation, employabilité des diplômés, recherche, intégration du numérique, etc.

Les expertises spécifiques pourront par exemple porter sur les formations professionnelles au sein des départements de français (notamment les formations de traducteurs / interprètes), les parcours de français sur objectifs spécifiques, ou une thématique spécifique au département (enseignement de la littérature, formation au tourisme, etc.) ou au centre de langue (amélioration du niveau de sortie des étudiants, révision du curriculum d'enseignement de la langue, etc.).

Le dispositif comprend trois grandes phases :

1. une auto-évaluation où l'établissement est invité à remplir un questionnaire couvrant l'ensemble de ses activités ;
2. une mission courte permettant à deux experts d'affiner le diagnostic. À la suite de la mission, un compte-rendu est rédigé qui dresse un bilan de la mission et propose des recommandations pour améliorer ou développer les activités. L'équipe d'experts est composée d'un binôme : deux experts, identifiés en fonction des particularités de l'établissement visité et du type de demande d'expertise. Un effort sera fait pour que l'un des experts soit un universitaire de la zone dans laquelle se déroule l'expertise.
3. S'il y a lieu, une deuxième mission est mise en place un ou deux ans après la première, pour aider à la mise en place des recommandations.

Qui peut demander une expertise ?

Les expertises sont soutenues soit par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), soit par l'Institut français, selon les priorités et critères propres à chaque institution.

Peut demander une expertise tout établissement d'enseignement supérieur situé dans un pays en développement ou un pays émergent, et disposant d'un département de français ou d'un centre de langue qui enseigne le français. Cet appel concerne aussi les expertises des sections de français rattachées aux filières universitaires francophones des établissements dans les pays en développement ou émergents.

L'accord complété et validé par l'université (signature et sceau) doit être joint au formulaire (télécharger le modèle).

Déroulement de l'expertise

L'université bénéficiaire signe un accord avec l'AUF ou l'Institut français ; l'accord définit les modalités de financement. Le questionnaire d'auto-évaluation est remis à l'université bénéficiaire.

Auto-évaluation effectuée par l'établissement. Le questionnaire d'auto-évaluation doit être rempli et remis au moins 3 semaines avant la visite des experts.

Visite des experts (2 ou 3 jours en moyenne, la durée exacte sera fixée d'un commun accord selon la

complexité des dossiers et la taille des structures expertisées) dans l'établissement bénéficiaire : entretiens et réunion de travail (sur la base d'un Guide d'entretien qui sera remis à l'expert).

Un mois plus tard : rédaction d'une version provisoire du compte-rendu et transmission à l'établissement. Un mois plus tard : commentaires de l'établissement sur le rapport et inclusion dans la rédaction définitive ; formulation de recommandations.

Engagement des partenaires

L'AUF ou l'Institut français s'engagent à prendre en charge les frais d'expertise (voyage et indemnités des experts) pour les dossiers qu'elle aura sélectionnés.

L'établissement demandeur s'engage à prendre en charge les frais de séjour des experts (a minima l'établissement logera les experts pendant la durée de l'expertise) et permettre la disponibilité de son personnel pendant la durée de la mission d'expertise.

Résultats de l'expertise

Un rapport d'expertise, rédigé en français, qui comprendra un maximum de 50 pages (sans les annexes) et sera formulé de manière claire pour les décideurs et non-spécialistes.

Les experts devront obligatoirement transmettre au comité de pilotage du projet la totalité des informations brutes obtenues (compte-rendu des entretiens, questionnaires, etc.).

NB : les données recueillies par les experts et les rapports transmis (intermédiaire et final) sont la propriété exclusive de l'établissement bénéficiaire, de l'AUF et de l'Institut français.

Dossier de demande

Pour déposer sa candidature, remplir le formulaire en ligne à l'adresse <https://formulaires.auf.org/> et joindre toutes les pièces justificatives demandées.

Date limite d'envoi des dossiers : 16 novembre 2015

Contact

Amélie Nadeau : amelie.nadeau@auf.org

Mode de sélection et calendrier

La sélection sera effectuée par l'AUF et l'Institut français, avec l'avis du comité de pilotage du projet selon le calendrier suivant :

- 16 novembre 2015 : date limite de dépôt des dossiers de demande d'expertise
- 4 décembre 2015 : réunion du comité de pilotage. Sélection des dossiers retenus par l'AUF et par l'Institut français et désignation des experts.
- Premier semestre 2016 : mise en place des missions.

Site: <http://dialoguedexpertise.org/spip.php?article53>

DIALOGUE D'EXPERTISE - CRÉATION D'UN DÉPARTEMENT DE FRANÇAIS

Date limite : 16 novembre 2015

Contexte

Dans le cadre du projet « Dialogue d'expertise », l'Institut français et l'Agence universitaire de la Francophonie proposent aux universités situées dans des pays non francophones qui n'auraient pas de départements de français et qui souhaiteraient se doter d'un tel département une aide, sous la forme d'une expertise, pour les conseiller sur les méthodes et sur les moyens nécessaires pour créer un tel département. La demande peut aussi porter sur la création d'une section de français au sein d'un département de langues romanes ou de langues étrangères, ou d'une section de français dans un centre universitaire de langues.

Cet appel d'offres n'a pas pour objectif de financer la création d'un nouveau département de français, mais seulement d'offrir une expertise permettant à l'université concernée de préparer au mieux l'ouverture de sa section ou de son département de français.

Le dispositif comprend deux grandes phases :

1. un questionnaire préparatoire où l'établissement est invité à remplir un questionnaire couvrant l'ensemble de ses activités ;
2. une mission courte permettant à deux experts d'affiner le diagnostic. À la suite de la mission, un compte-rendu est rédigé qui dresse un bilan de la mission et propose des recommandations pour améliorer ou développer les activités. L'équipe d'experts est composée d'un binôme : deux experts, identifiés en fonction des particularités de l'établissement visité et du type de demande d'expertise. Un effort sera fait pour que l'un des experts soit un universitaire de la zone dans laquelle se déroule l'expertise.

Qui peut demander une expertise ?

Les expertises sont soutenues soit par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), soit par l'Institut français, selon les priorités et critères propres à chaque institution.

Peut demander une expertise tout établissement d'enseignement supérieur situé dans un pays en développement ou un pays émergent.

Déroulement de l'expertise

L'université bénéficiaire signe un accord avec l'AUF ou l'Institut français ; l'accord définit les modalités de financement. Le questionnaire préparatoire est remis à l'université bénéficiaire.

Le questionnaire préparatoire doit être rempli par l'université et remis au moins 3 semaines avant la visite des experts.

Visite des experts (2 ou 3 jours en moyenne, la durée exacte sera fixée d'un commun accord selon la complexité des dossiers et la taille des structures expertisées) dans l'établissement bénéficiaire : entretiens et réunion de travail (sur la base d'un Guide d'entretien qui sera remis à l'expert).

Un mois plus tard : rédaction d'une version provisoire du compte-rendu et transmission à l'établissement.

Un mois plus tard : commentaires de l'établissement sur le rapport et inclusion dans la rédaction définitive ; formulation de recommandations.

Engagement des partenaires

L'AUF ou l'Institut français s'engagent à prendre en charge les frais d'expertise (voyage et indemnités des experts) pour les dossiers qu'elle aura sélectionnés.

L'établissement demandeur s'engage à prendre en charge les frais de séjour des experts (a minima l'établissement logera les experts pendant la durée de l'expertise) et permettre la disponibilité de son personnel pendant la durée de la mission d'expertise.

Résultats de l'expertise

Un rapport d'expertise, rédigé en français, qui comprendra un maximum de 50 pages (sans les annexes) et sera formulé de manière claire pour les décideurs et non-spécialistes.

Les experts devront obligatoirement transmettre au comité de pilotage du projet la totalité des informations brutes obtenues (compte-rendu des entretiens, questionnaires, etc.).

NB : les données recueillies par les experts et les rapports transmis (intermédiaire et final) sont la propriété exclusive de l'établissement bénéficiaire, de l'AUF et de l'Institut français.

Dossier de demande

Pour déposer sa candidature, remplir le formulaire à télécharger : <http://dialoguedexpertise.org/spip.php?article44>

Date limite d'envoi des dossiers : 16 novembre 2015

Contact

Amélie Nadeau : amelie.nadeau@auf.org

Mode de sélection et calendrier

La sélection sera effectuée par l'AUF et l'Institut français, avec l'avis du comité de pilotage du projet selon le calendrier suivant :

- 16 novembre 2015 : date limite de dépôt des dossiers de demande d'expertise
- 4 décembre 2015 : réunion du comité de pilotage. Sélection des dossiers retenus par l'AUF et par l'Institut français et désignation des experts.
- Premier semestre 2016 : mise en place des missions.

Site: <http://dialoguedexpertise.org/spip.php?article44>

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA CONCEPTION DE MODULES FRANCOPHONES DE FORMATION À DISTANCE SUR « GENRE : CONCEPTS ET APPROCHES »

Date limite : 3 mai 2015

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) lance un appel à manifestation d'intérêt pour l'élaboration de modules francophones de formation à distance proposant aux femmes universitaires une auto-formation tutorée avec QCM (questionnaire à choix multiple) visant à promouvoir leur égal accès aux postes de responsabilité dans les établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

L'AUF recherche un-e/des auteur-e(s) spécialisé-e(s) dans le domaine du genre pour concevoir, produire, dispenser des cours avec QCM sur une plateforme à distance donnant lieu à la délivrance d'une attestation de suivi avec succès à l'issue de la formation.

Trois modules de vingt heures d'enseignement seront proposés aux cadres administratifs et personnels enseignants des institutions d'enseignement supérieur (IES) membres de l'AUF.

Module 1 : Concepts de genre, définitions, contextes et cadre institutionnel des institutions d'enseignement supérieur

Module 2 : Outils pour l'exercice des responsabilités au sein des institutions d'enseignement supérieur

Module 3 : Transformation institutionnelle par une prise en compte de l'approche fondée sur le genre et sur l'égalité entre les sexes dans les institutions d'enseignement supérieur

Ces modules permettront de promouvoir l'accès aux postes de responsabilité des femmes cadres administratifs et universitaires des institutions d'enseignement supérieur et d'améliorer la gestion des institutions d'enseignement supérieur par le leadership des femmes et la prise en compte de l'approche « genre » et l'adoption du principe de non-discrimination.

L'AUF propose une démarche de développement de projet avec accompagnement. L'aide de l'AUF à la (ou aux) proposition(s) sélectionnée(s) consistera principalement à :

mettre à disposition, si besoin, un-e expert-e du domaine de la formation à distance qui travaillera avec l'enseignant-e ou l'équipe pédagogique retenue sur tous les aspects pédagogiques (méthodologies de l'enseignement, scénarisation), techniques (plateforme d'enseignement à distance) et administratifs.

financer, si nécessaire, des missions de coordination pour l'équipe pédagogique.

apporter, si nécessaire, un appui à l'institution d'enseignement supérieur qui acceptera d'assurer le bon fonctionnement technico-administratif de la formation tutorée.

offrir, si nécessaire, un espace d'hébergement pour le serveur destiné à accueillir la formation sur Internet.

promouvoir ces modules de formation sur le site de l'AUF consacré aux FOAD et aux Cours en ligne ouverts et massifs (CLOMs).

Les honoraires de/des l'auteur-e(s) s'élèveront à une somme forfaitaire (deux mille euros) par module de

formation. Ils couvriront la conception du module et les activités d'apprentissage (QCM par exemple). Une indemnité complémentaire sera définie ultérieurement pour les activités d'animation du cours sur le forum.

Téléchargez :

- Le formulaire de candidature en ligne : <https://formulaires.auf.org>

- La présentation détaillée: https://www.auf.org/media/filer_public/d6/9f/d69fc47c-1dbe-4f12-b7c2-d93edd2b8bf7/srvwwwwwwauforgmediaadminfilesappel_conception_modules_2015_v25fev_pour_publication_1.pdf

Date de clôture de l'appel : 3 mai 2015

Pour toute question complémentaire : appel-modulesfoad-genre@auf.org

Site: <https://www.auf.org/actualites/lancement-dun-appel-manifestation-dinteret-pour-la/>

■ APPELS D'OFFRES

ASSISTANT PROFESSOR OF FRENCH, FURMAN UNIVERSITY (GREENVILLE, CAROLINE DU SUD, ÉTATS-UNIS)

Appel à candidatures

Date limite: 2 novembre 2015

Assistant Professor of French, tenure-track position to begin August 2016. Ph.D. in French with specialization in 17th- and/or 18th-century French literature and culture. Candidates must demonstrate outstanding teaching potential at all levels of French language and Francophone literatures and cultures as well as an ability to relate to and inspire undergraduate students. Furman University is a nationally ranked liberal arts college offering a thriving French major and study abroad program in Versailles. Teaching load is 5 courses per year. Duties include study abroad directing; involvement in co-curricular activities; teaching first-year seminars; pursuing active research agenda; advising; and university service. Competitive salary and benefits. Qualifications: Ph.D. in hand by time of appointment; native or near-native fluency in French and English; demonstrated potential for scholarship; commitment to teaching in a student-centered liberal arts environment; willingness to work collaboratively for the enhancement of the French program. Candidates with experience and/or interest in directing a Modern Language Center are especially encouraged to apply.

Letter of application and CV to be submitted to Interfolio by November 2, 2015. Full dossiers will be requested from selected candidates. Interviews scheduled at MLA. Address inquiries to William Allen, Chair, Department of Modern Languages and Literatures, Furman University, 3300 Poinsett Highway, Greenville, SC 29613. Furman University is an Equal Opportunity Employer committed to increasing the diversity of its faculty.

PRIX DU JEUNE ÉCRIVAIN DE LANGUE FRANÇAISE

Date limite: 1er mars 2016

site: <http://pje32.wix.com/pjef>

Règlement du 32e Prix

Vous avez entre 15 et 27 ans, vous avez la passion d'écrire, vous rêvez d'être lus et publiés, le Prix International du Jeune Ecrivain de Langue Française vous est destiné...

ENVOYEZ-NOUS VOS TEXTES

Oeuvres d'imagination inédites, en prose (nouvelles, contes, récits), écrites en langue française

DATES LIMITES

Avant le 1er avril 2016 : candidats français

Avant le 1er mars 2016 : autres candidats

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les candidats devront être nés entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 2000.

Les anciens lauréats, à l'exception des premiers prix, peuvent être à nouveau candidats s'ils remplissent les conditions d'âge.

Chaque candidat peut adresser au maximum deux textes.

Les textes proposés n'auront antérieurement fait l'objet d'aucune publication assortie d'un contrat d'édition.

Ils n'auront pas non plus été soumis au PJE une année précédente, ni primés antérieurement par un autre jury.

Chaque participant garantit l'originalité du texte dont il est l'auteur.

Tout emprunt à des textes déjà publiés, y compris dans des journaux ou des magazines, ou diffusés sur Internet, devra être expressément signalé.

En savoir plus: <http://pje32.wix.com/pjef#!le-reglement/csw>

■ VIENT DE PARAÎTRE

Le plurilinguisme dans la formation universitaire des enseignants de langues. Compte rendu d'une expérience en contexte roumain.

Monica Vlad

Editura Universitară, 2015, 301 pages

Le livre de Monica VLAD, Le plurilinguisme dans la formation universitaire des enseignants de langues. Compte-rendu d'une expérience en contexte roumain vient combler un manque aussi bien sur le plan des publications nationales dans le domaine du plurilinguisme que sur le plan des publications internationales consacrées à la mise en pratique, dans les formations universitaires, de cette notion.

En effet, à travers cet ouvrage l'auteur nous invite à l'accompagner pas à pas dans les démarches qu'elle a conçues lors de ses années d'enseignement dans le cadre du master FLE et Plurilinguisme dans l'espace européen à l'Université Ovidius de Constanta. Elle les présente de manière détaillée et les analyse d'un œil aguerri.

Pour commander: http://www.editurauniversitara.ro/carte/monica%20vlad/le_plurilinguisme_dans_la_formation_universitaire_des_enseignants_de_langues_compte_rendu_dune_exprience/11180

Cahier Dakar-Djibouti

Les Éditions les Cahiers

La mission ethnographique et linguistique Dakar-Djibouti (1931-1933) est la plus célèbre et prestigieuse des missions ethnographiques françaises.

Illustrée par plus de cinq cent photographies, cette édition critique établie par Éric Lemaire et Marianne Jolly, chargés de recherche au C.N.R.S., rassemble pour la première fois l'ensemble des soixante-dix-sept écrits scientifiques et littéraires produits par les membres de la mission : Marcel Griaule, Michel Leiris, Deborah Lifchitz, Éric Lutten, Jean Mouchet, Gaston-Louis Roux et André Schaeffner.

Pour commander: <http://www.editionslescahiers.fr/cahiers-Dakar2.html>

Histoire, Forme et Sens en Littérature

La Belgique francophone

Tome 1 : L'Engendrement (1815–1914)

Marc Quaghebeur

Collection: Documents pour l'Histoire des Francophonies - volume 40

2015, Peter Lang

La Belgique ? Une entité pas comme les autres en Europe. La révolution de 1830 accouche d'un pays moderne. Il ne correspond pas à l'équation Langue/État/Nation.

De cette particularité surgit, en un demi-siècle seulement, la première littérature francophone consciente d'elle-même et porteuse de chefs-d'œuvre dans lesquels s'inventent des Formes issues de cette Histoire singulière.

Cette jeune littérature, qui émerge dès les années suivant la bataille de Waterloo et le Congrès de Vienne, se révèle très vite d'une grande richesse.

Dans ce premier tome d'une série de cinq, on comprendra combien les textes littéraires belges du XIXe siècle se démarquent subtilement ou ouvertement des modèles français : transgénérique et carnavalesque chez De Coster, mais aussi première fiction coloniale chez Nirep ; hantise du pictural chez Verhaeren ; questionnement de la langue chez Maeterlinck ; persistance du mythe nordique dans le dernier Eekhoud, dix ans après l'armistice de 1918 ; recours à la science-fiction chez Rosny.

Pour commander: <http://www.peterlang.com/index.cfm?event=cmp.ccc.seitenstruktur.detailseiten&seitentyp=produkt&pk=88395&concordeid=574276>
<http://www.aml-cfwb.be/publications/titres/226396>

Acquisition du langage et phonologie

Numéro 51-2015 de la revue LIDIL

Sous la direction de Damien Chabanal et Véronique Quanquin

Ce numéro traite de l'acquisition phonologique. Il propose une réflexion sur les hypothèses théoriques et les méthodes de recueil de données des chercheurs. Il démontre que collecter beaucoup de données et les traiter statistiquement permet d'objectiver au mieux l'analyse du développement phonologique chez l'enfant.

Pour commander: <http://ellug.u-grenoble3.fr/fr/publications/revues/lidil/lidil-n-8239-51-256579.kjsp>

La revue électronique Langues, cultures et sociétés

La revue électronique *Langues, cultures et sociétés*, hébergée par le CNRST (CNRS marocain), fait partie des revues scientifiques marocaines.

Voici le lien où l'on peut la consulter: <http://revues.imist.ma/?journal=LCS>

Cette revue est ouverte aux jeunes chercheurs et aux chercheurs confirmés.

■ INFORMATIONS - RESSOURCES

L'AUF LANCE LE MOOC CERTICE SCOL

Démarrage de la formation le 19 octobre 2015

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), en partenariat avec l'Organisation des Nations-Unis pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et le Réseau international francophone des établissements de formation de formateurs (RIFEFF) lance le MOOC CERTICE SCOL (certification des compétences TICE des enseignants).

CERTICE SCOL vise à former puis à certifier les enseignants du primaire, du secondaire et leurs encadreurs aux usages des technologies de l'information et de la communication en éducation.

Le dispositif s'appuie sur un référentiel élaboré par l'UNESCO qui se décline en 6 domaines :

1. Connaissance des politiques TIC dans l'éducation
2. Connaissance de base en programme et évaluation
3. Intégrer les technologies au sein de la pédagogie
4. Outils de base en TIC
5. Organisation et administration de la classe standard
6. Culture numérique pour la formation professionnelle des enseignants

Un cours en ligne massif et ouvert (CLOM, en anglais MOOC) est un dispositif de formation à distance, proposé en ligne sur Internet. La durée de la formation est de 6 à 9 semaines, selon les versions du MOOC (niveau 1 ou niveau 2).

Les partenaires du MOOC CERTICE SCOL partagent la conviction que le potentiel des technologies de l'information et de l'éducation pour l'éducation (TICE) est immense et que les usages des technologies doivent être promus pour améliorer la qualité des systèmes éducatifs.

Il est possible de s'inscrire au MOOC CERTICE SCOL à titre individuel ou bien dans le cadre d'une formation initiale. Deux cibles sont donc concernées :

- celle de la formation continue en appui aux stratégies de formation dans les différents pays, mais aussi dans une démarche individuelle d'amélioration de compétences ;
- celle de formation initiale avec l'intégration du parcours de formation MOOC dans les cursus des établissements de formation des enseignants du primaire et du secondaire qui le souhaiteront, en partenariat avec le RIFEFF.

L'inscription au MOOC est gratuite. Les enseignants intéressés pourront également s'inscrire à une certification payante, avec des tarifs spécialement étudiés pour les pays francophones en développement, donnant droit à une reconnaissance académique par des crédits universitaires en cas de réussite aux examens organisés en fin de parcours de formation. Une simple « attestation de suivi » du MOOC peut également être délivrée gratuitement.

Le MOOC CERTICE SCOL : <http://mooc-certice.auf.org>

Présentation vidéo du MOOC CERTICE:
<http://mooc-certice.auf.org/certicescol/mooc-certice-presentation-video/>

Pour tout renseignement : mooc-certice@auf.org

Démarrage de la formation le 19 octobre 2015

LA FRANCOPHONIE : ESSENCE CULTURELLE, NÉCESSITÉ POLITIQUE

Début des cours : 23 novembre 2015

Mise en place d'une mondialisation multipolaire, besoin de solidarité et de diversité, nécessité du dialogue entre les cultures... L'utilité et la pertinence de la Francophonie s'inscrivent pleinement dans les défis de l'avenir.

Le MOOC « Francophonie : essence culturelle, nécessité politique » a pour objectif de comprendre la Francophonie comme espace géoculturel et espace géopolitique. Tout au long de ce cours vous suivrez l'évolution de la Francophonie (de ses débuts jusqu'à aujourd'hui) à travers un regard multidisciplinaire s'appuyant sur différents thèmes comme l'histoire, la géographie, les sciences politiques et bien d'autres encore.

L'espace du cours ouvrira le 23 novembre 2015. En attendant, rejoignez nous sur les réseaux sociaux !

À qui s'adresse ce cours ?

Ce cours en ligne ne nécessite pas de prérequis particulier. Il s'adresse à toute personne s'intéressant à la Francophonie et souhaitant approfondir ses connaissances sur le sujet.

Que vous soyez un public averti (diplomate, responsable culturel, élu, journaliste, ...), étudiant, ou tout simplement avide de connaissances, ce Mooc est fait pour vous !

Contenu et format

Élaboré en collaboration avec le Réseau international des Chaires Senghor de la Francophonie, ce cours en ligne divisé en 6 séances s'échelonne sur 7 semaines. Chaque séance nécessite entre 2 et 3 heures de travail par semaine pour l'apprenant.

Pour en savoir plus ou pour s'inscrire:
<https://www.france-universite-numerique-mooc.fr/courses/lyon3/26002/session01/about>

COURS DE SOCIOLINGUISTIQUE VARIATIONNISTE À TRAVERS L'EXEMPLE DES FRANÇAIS DE L'OUEST CANADIEN

Nous sommes fiers d'annoncer que le cours en ligne intitulé « Cours de sociolinguistique variationniste à travers l'exemple des français de l'Ouest canadien », cours libre d'accès et dont les concepteurs sont Davy Bigot, Université Concordia, et Robert Papen, Université du Québec à Montréal, est maintenant disponible sur le portail de l'Université ouverte des Humanités (UOH) à l'adresse Internet suivante :

<http://www.uoh.fr/front/notice?id=73610f10-eaba-4019-b837-60be7f18dc95>

Cette ressource (d'une durée de 45 heures) offre une formation complète à l'analyse de corpus de français oral recueillis dans diverses communautés situées dans les provinces canadiennes à l'ouest des Grands Lacs du Canada. Plus généralement, ce cours est destiné aux étudiants désireux d'acquérir une formation spécifique dans le domaine de la linguistique variationniste. Le public cible est celui des étudiants inscrits dans les filières Sciences du langage et Linguistique, aux niveaux Licence (Baccalauréat, en Amérique du Nord) et Master (Maîtrise, en Amérique du Nord).

Par l'intermédiaire du module 1, l'apprenant se familiarise d'abord avec les concepts clés de la linguistique variationniste, tels que celui de la variation linguistique, celui de la communauté linguistique, ou encore du changement linguistique. Par la suite, le module 2 offre à l'apprenant une connaissance approfondie de l'histoire et de la réalité contemporaine des diverses communautés de l'Ouest canadien. Enfin, le module 3, qui est le module principal du cours, présente les variétés de français de l'Ouest canadien selon trois perspectives précises : la première est démolinguistique, la seconde est linguistique descriptive et la dernière est variationniste. On retrouve donc dans ce dernier module, des données démolinguistiques contemporaines, des descriptions spécifiques des variétés de français parlées dans l'Ouest canadien (traits

phonético-phonologiques, morphologiques, syntaxiques et lexicaux) les reliant aux traits du français transnational et laurentien, la question de l'emprunt à l'anglais, mais aussi cinq études de cas particulièrement détaillées. Celles-ci impliquent notamment la variation phonétique (l'assibilation des occlusives dentales), la variation morphologique (je vais/je vas/m'as comme semi-auxiliaire, sontaient pour 'étaient' et /tʊt/ pour 'tout, tous') ainsi que la variation dans l'emprunt lexical (you know comme marqueur discursif).

Chaque module est accompagné d'exercices d'auto-évaluation, de sitographies et de références, le tout pouvant être consulté sur ordinateur ou sur support mobile. Enfin, les enseignants désireux d'intégrer les différents modules dans une plateforme d'apprentissage en ligne (telle que Moodle) trouveront les trois modules au format pdf et au format scorm 2004.

UTILISER WIKIPEDIA EN CLASSE

« L'idée centrale est d'encourager les enseignants et les étudiants à contribuer à Wikipedia. Pour l'étudiant, cette contribution peut prendre différentes formes : correction de fautes d'orthographe, traduction d'articles depuis une langue étrangère vers sa propre langue, amélioration des "ébauches d'articles", selon la terminologie employée sur Wikipedia, ou même rédaction d'articles nouveaux. Le tout, sous la supervision de l'enseignant. »

Un article à lire sur

http://cursus.edu/dossiers-articles/articles/19436/eleves-etudiants-enseignants-wikipedia-vous-attend/?utm_source=Thot+Cursus+-+Bulletins+hebdomadaires&utm_campaign=9547da4237-UA-5755289-1&utm_medium=email&utm_term=0_3ba118524c-9547da4237-13291621#.VfHkZ7z4c4d

Brochures, plaquettes et dépliants à télécharger sur <http://www.wikimedia.fr/plaquettes-et-depliants>

LA REVUE SOCIOLINGUISTICA ET LA BIBLIOGRAPHIE SOCIOLINGUISTIQUE FRANCOPHONE

De nouveau cette année, vous avez la possibilité de diffuser et de faire connaître plus encore vos travaux en sociolinguistique rédigés en français en mettant gratuitement leurs références à disposition de toutes et tous via la revue Sociolinguistica (1) et la base de données en ligne Bibliographie Sociolinguistique Francophone (BSF) (ISSN 2262-5674) (2).

Afin de faire paraître vos références pour l'année 2014 dans la revue Sociolinguistica et pour 2014 comme d'autres années antérieures ou postérieures dans la BSF, veuillez nous les envoyer selon les consignes formelles indiquées ci-dessous :

(1) Pour la revue Sociolinguistica (Niemeyer Verlag, recensement limité à 150 titres par pays)

Pour tout article, ouvrage, revue, publié en langue française et en France, indiquez les champs suivants en respectant ce même ordre "Nom, Prénom : titre de la contribution ou de l'ouvrage, titre de l'ouvrage ou nom de la revue. Dans : éditeur(s) ou directeur(s) de l'ouvrage ou de la revue (le cas échéant), numéro de la revue (le cas échéant). Editeur (même pour une revue) : lieu d'édition (même pour une revue) et pagination complète".

La liste de vos références reprenant chacun des champs requis est à nous envoyer par mail pour le **30 octobre 2015**.

(2) La Bibliographie Sociolinguistique Francophone (BSF) <http://www.bibliographie-sociolinguistique.com>

Pour toute publication de langue française (quel que soit le pays de publication) concernant la

sociolinguistique au sens large, indiquez les champs suivants en respectant ce même ordre "auteur, date, titre de la contribution ou de l'ouvrage, titre de l'ouvrage ou nom de la revue, éditeur(s) ou directeur(s) de l'ouvrage ou de la revue (le cas échéant), numéro de la revue (le cas échéant), éditeur (même pour une revue), lieu d'édition (même pour une revue) et pagination complète".

Vous pouvez nous envoyer vos références reprenant chacun des champs requis en tout temps. Un comité de parrainage étendu assure à cette bibliographie une diffusion et une connaissance large. Elle bénéficie aussi d'un accès technique simplifié.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question ou remarque.

Thierry Bulot [thierry.bulot@univ-rennes2.fr], [thierry.bulot@free.fr]

Gudrun Ledegen [gudrun.ledegen@univ-rennes2.fr], [gudrun.ledegen@wanadoo.fr]

NOUVELLE ENQUÊTE SUR LE FRANÇAIS PARLÉ DANS NOS RÉGIONS (ET PREMIERS RÉSULTATS DE LA PRÉCÉDENTE)

Près de 20 000 personnes ont participé à nos précédentes enquêtes sur les mots et les expressions de nos régions, lancées au mois de mai dernier. À la suite de ces enquêtes, nous avons reçu de la part des internautes des milliers de commentaires et de suggestions. Nous avons dépouillé, classé et organisé ces suggestions afin d'en sélectionner une cinquantaine. Nous voudrions à présent examiner la vitalité, ainsi que l'extension géographique des mots et des phrases que nous ont proposés les internautes.

Dans cette nouvelle enquête, nous vous posons des questions sur les mots ou les phrases que vous utilisez dans la vie de tous les jours. Le soir, est-ce que vous « dînez » ou est-ce que vous « soupez » ? Vous est-il déjà arrivé de vous « encoubler » ou de vous « empierger » ? Quand vous êtes au volant de votre voiture, mettez-vous votre « signofile », votre « clignotant » ou votre « clignoteur » pour indiquer que vous allez tourner ? Vous est-il déjà arrivé de « chaler » quelqu'un ? « Pile » ou « évier » ? « Cochon » ou « cayon » ? « Foehn » ou « sèche-cheveux » ? Dites-le-nous en cliquant sur le lien ci-dessous, et amusez-vous bien !

https://jfe.qualtrics.com/form/SV_ePrdYtr93LlhxrV

À la demande générale, nous avons également mis en place une enquête sur les habitudes de prononciation des francophones. Faites-vous la différence entre les « pâtes » que l'on mange et les « pattes » d'un animal ? Prononcez-vous différemment la voyelle du mot « brin » et celle du mot « brun » ? Est-ce que pour vous, le « piquet » que l'on plante se prononce de la même façon que le mot « piqué » ? Dites-le-nous en cliquant sur le lien ci-dessous, et amusez-vous bien !

https://jfe.qualtrics.com/form/SV_54p4I7AgSxMqluJ

L'étude sur la prononciation des mots vous intéresse, et vous êtes originaire de la région Rhône-Alpes ou de Suisse romande ? Alors cliquez plutôt sur le lien ci-dessous :

https://jfe.qualtrics.com/form/SV_881hAjaGv14VjKp

Retrouvez les résultats des précédentes enquêtes en cliquant sur ce lien :

<http://francaisdenosregions.com/>